

ABBÉ CAMILLE ROY

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC ET À L'UNIVERSITÉ LAVAL

MANUEL D'HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

CANADIENNE-FRANÇAISE

QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L'ACTION SOCIALE LTÉE

103, rue Sainte-Anne, 103

1918



Bibliothèque Nationale du Québec

24-10-1930
14/10

MANUEL D'HISTOIRE
ET DE
LITTÉRATURE
CANADIENNE-FRANÇAISE

1930

Egide Lacroix
17/4/18.

LITTÉRATURE

CANADIENNE-FRANÇAISE

MANUEL D'HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

CANADIENNE-FRANÇAISE

MANUEL D'HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE
CANADIENNE-FRANÇAISE

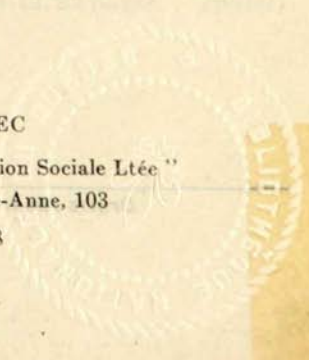
PAR

L'abbé CAMILLE ROY
de la Société Royale du Canada
Professeur au Petit Séminaire de Québec
et à l'Université Laval

QUÉBEC

Imprimerie de "l'Action Sociale Ltée"
103, rue Sainte-Anne, 103

1918



Cum ex Seminarii Quebecensis præscripto recognitum
fuerit opus cui titulus est *Manuel d'Histoire de la Littérature
canadienne-française, par l'abbé CAMILLE ROY*, nihil obstat quin
typis mandetur.

F. PELLETIER, pter
Sup Sem.. *Queb.*

Quebeci, die 8 dec. 1917.

Droits réservés, Canada, 1918

85999

DU MÊME AUTEUR

ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE, in-12, 380 pages.....	0.75
NOUVEAUX ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CA- NADIENNE, in-12, 392 pages.....	0.75
NOS ORIGINES LITTÉRAIRES, in-12, 356 pages..	0.75
PROPOS CANADIENS, in-12, 330 pages.....	0.75
L'UNIVERSITÉ LAVAL ET LES FÊTES DU CIN- QUANTENAIRE, in-8, 395 pages.....	1.00
LES FÊTES DU TROISIÈME CENTENAIRE DE QUÉBEC, in-4, 630 pages, illustré.....	1.00
TABLEAU DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE, in-12, 92 pages..	(épuisé)

DE MEME AUTEUR

- Les États de l'Amérique du Nord
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Sud
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Nord
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Sud
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Nord
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Sud
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Nord
in-12, 300 pages, 10 fr.
- Les États de l'Amérique du Sud
in-12, 300 pages, 10 fr.

AVANT-PROPOS

Il y a plus de dix ans nous avons publié, à l'usage des élèves de nos maisons d'éducation, un Tableau de l'Histoire de la Littérature canadienne-française. Ce Tableau n'était qu'un essai provisoire d'histoire littéraire ; il avait surtout un caractère bibliographique. Nous avons essayé d'y consigner la plupart des œuvres connues qui furent chez nous des tentatives plus ou moins heureuses d'art littéraire. Nous avons tenu à renseigner sur les efforts qui ont été faits, plutôt qu'à apprécier ces efforts. Nous osons aujourd'hui poursuivre avec plus de précision l'œuvre commencée ; et sans ignorer toutes les imperfections et les lacunes dont on pourra l'accuser, nous publions enfin le premier Manuel d'Histoire de la Littérature canadienne-française.

Il est toujours difficile de travailler dans un champ nouveau, dans un champ aussi varié et aussi inégal que celui des lettres canadiennes. Nous avons essayé d'être juste envers les hommes et les livres. Nous ne cherchons pas à flatter ni à déprécier les auteurs, nous voulons renseigner les lecteurs. Il faut à la critique une grande liberté d'appréciation pour qu'elle soit utile. Beaucoup d'auteurs, qui ont de l'esprit, le savent, et nous ont montré qu'ils acceptent de bonne grâce les jugements sincères.

Il importe de ne faire entrer dans l'histoire de la littérature que les œuvres qui ont chance de vivre et de durer. Nous avouons qu'il est extrêmement difficile de faire dès maintenant le départ entre les œuvres caduques et les œuvres durables. Nous croyons avoir été plutôt bienveillant dans le travail d'élimination que l'historien impartial doit accomplir, et qu'il devra continuer.

On s'étonnera peut-être que nous ayons fait la place si large, dans cette Histoire, à nos écrivains contemporains, à ceux qui vivent encore, et qu'il est si difficile de bien juger. Notre histoire de la littérature serait bien courte, s'il fallait n'y mettre encore que les disparus ; et surtout, elle ne donnerait pas suffisamment l'idée des nombreuses et très louables initiatives littéraires qui ont été tentées depuis vingt à trente ans. Il est incontestable que notre art a fait, depuis deux décades, de considérables progrès ; il n'eût pas été juste de le laisser ignorer. Nous savons bien qu'il est périlleux de porter des jugements définitifs sur des œuvres aussi récentes ; la proximité des choses et des hommes aura pu nous faire illusion, ou nous faire mal voir certains de leurs aspects : le temps nous aidera à reviser ou à corriger nos premières impressions.

Nous ne demandons à nos lecteurs que de nous accorder le bénéfice d'une bonne foi qui n'est égalée que par notre désir de servir avec profit les lettres canadiennes.

Camille Roy, ^{ptre}

MANUEL D'HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

CANADIENNE-FRANÇAISE

INTRODUCTION

La race française au Canada. — L'esprit canadien-français. — Notre langue. — Caractères généraux de la littérature canadienne-française. — Division.

La race française au Canada. — C'est au dix-septième et au dix-huitième siècles que la France a colonisé le Canada. En 1605, elle s'établissait d'abord en Acadie, à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis, dans la province maritime de la Nouvelle-Écosse); en 1608, Samuel Champlain fondait Québec, et cette ville fut le centre, le foyer principal de la colonie française de l'Amérique du Nord. Le Canada, appelé à cette époque la Nouvelle-France, resta possession française jusqu'en 1760. La guerre de Sept Ans, transportée en Amérique, y mit aux prises la France et l'Angleterre, et après une résistance longue et héroïque où s'immortalisèrent les deux derniers généraux français, Montcalm et Lévis,

notre colonie fut cédée à l'Angleterre. Le traité de Paris (1763) ratifia cette conquête.

Mais seul le drapeau français fut forcé de disparaître du Canada. La France elle-même y restait, malgré la défaite, avec soixante-dix mille colons. Elle y restait avec une population qui avait apporté de ses provinces du Nord et de l'Ouest, de la Normandie, de la Bretagne, du Maine, du Poitou, de la Saintonge, de l'Anjou, leur tempérament tenace, réfléchi et laborieux. Les 70,000 de 1760 se sont merveilleusement multipliés. Ils sont aujourd'hui plus de 2,000,000 au Canada, et 1,500,000 aux États-Unis. Au Canada, ils occupent surtout la province de Québec, où sur une population totale de 2,003,232¹ ils comptent pour 1,605,339. Cette province est vraiment restée avec sa langue, ses mœurs, ses institutions, la Nouvelle-France de l'Amérique. Les groupements importants de population française qui, en dehors de la Province de Québec, se sont formés dans l'ancienne Acadie et les provinces de l'Est (163,424), dans la province anglaise d'Ontario (202,442), dans les provinces cosmopolites de l'Ouest (83,635), et dans les États-Unis, y exercent une influence toujours grandissante.

C'est au milieu de ces populations françaises du Canada que devait se développer, au dix-neuvième siècle, après les périodes laborieuses des premières luttes pour l'existence, une littérature qui porte la marque de notre esprit, et celle des influences historiques, sociales, et géographiques qui ont ici peu à peu modifié notre âme française.

1. Nous donnons les chiffres du dernier recensement fait en 1911.

L'esprit canadien-français ; ses qualités natives ; causes qui les ont modifiées. — Une littérature porte nécessairement l'empreinte de l'esprit qui l'a faite. L'esprit canadien-français est assurément à base de qualités françaises, mais ces qualités ont été plus ou moins modifiées par les conditions nouvelles où il s'est développé. Il a gardé du génie de la race ses vertus intellectuelles, son goût inné des choses de l'art ; il se complaît dans les idées générales et dans les discussions de doctrine ; il a aussi conservé du génie ancien la discipline traditionnelle, c'est-à-dire le besoin de méthode, de logique, de clarté et d'élégance qui sont les notes caractéristiques de la culture française ; il contient encore des éléments de passions ardentes, d'enthousiasme et de mysticisme qu'il a reçus des races violentes et rêveuses qui ont peuplé le nord de la France. Il ne serait pas difficile de retrouver dans nos livres canadiens la trace de toutes ces qualités ancestrales.

Mais, d'autre part, notre esprit a visiblement subi l'influence des conditions nouvelles de notre vie historique et géographique. Pendant plus de deux siècles, nous avons été empêchés par notre vie de colons pauvres, d'agriculteurs et de soldats, de faire à la culture de l'esprit sa part suffisante. Les besognes utilitaires ont absorbé trop longtemps toutes nos énergies.

Sous le régime français, ce fut la colonisation laborieuse de nos immenses régions, l'organisation difficile de notre vie économique, et la guerre presque continuelle contre les Indiens ou contre nos voisins de la Nouvelle-Angleterre, qui ont pris toutes les ressources de notre activité. Ajoutez à cela que l'ab-

sence d'imprimerie, pendant tout le régime français, ne pouvait que contribuer à retarder toute production littéraire. Sous le régime anglais, après 1760, la nécessité de reconstruire d'abord la fortune privée et publique, et les luttes pénibles pour la vie de la race contre toutes les tentatives d'assimilation faites par l'oligarchie anglaise ; l'état d'infériorité sociale où cherchait à nous rejeter toujours l'élément britannique, l'exclusion ou l'éloignement trop systématique des fonctions ou des emplois publics qui procurent aux esprits cultivés d'utiles loisirs ; l'impossibilité pratique, pendant longtemps, pendant plus d'un siècle après la conquête, d'organiser des œuvres de haut enseignement où aurait pu s'appliquer notre activité intellectuelle ; et, en même temps que toutes ces difficultés d'existence pour notre peuple, l'absence de contact avec la France dont la vie littéraire eût été nécessaire à la création et à l'entretien de la nôtre : voilà quelques-unes des causes suffisantes qui devaient nous empêcher longtemps de faire de la littérature, et qui devaient aussi peu à peu abattre en nos âmes cette flamme de vie intellectuelle et artistique qui est propre à l'âme française. Fatalement nous sommes devenus utilitaires et pratiques ; et nous sommes devenus, aussi, intellectuellement paresseux.

Au surplus, l'influence plutôt froide de notre climat et du voisinage de nos compatriotes anglo-saxons devait contribuer encore à changer un peu notre tempérament, à donner à notre caractère, à notre esprit une gravité lente qui, certes, n'exclut pas ou ne supprime pas les talents, qui, au contraire, peut les affermir, et qui a donné aux nôtres d'inappréciables qualités

de mesure, mais qui les a faits aussi à la fois moins ardents et moins laborieux. Le voisinage des États-Unis, où le commerce, l'industrie et l'argent absorbent les meilleures énergies, et ont créé la noblesse du million, n'a pu que nous persuader davantage de mettre, nous-mêmes, au-dessus de la fortune de l'esprit celle des affaires, ou tout au moins de préférer à la vie intellectuelle les préoccupations d'ordre utilitaire. " Ce jeune homme ne fait rien, il écrit ", disait-on vers 1850. On l'a répété depuis.

Si donc nous avons, malgré tout, gardé les instincts originels de la race française, et l'ensemble de ses qualités intellectuelles que l'on peut reconnaître encore dans notre vie et dans nos livres, il faut avouer que notre esprit canadien-français a subi de lentes et sûres transformations. Il a perdu quelque chose de sa vivacité première et de sa traditionnelle fécondité ; il a, en revanche, acquis des qualités d'ordre politique et pratique qui ont très utilement servi nos destinées. Mais il faut ajouter que notre littérature doit à toutes ces influences nouvelles, souvent douloureuses, qui se sont exercées sur notre esprit, la lenteur de ses débuts, d'abord, et aussi cette lourdeur, cette inexpérience du vocabulaire et de l'art, cette insuffisance d'esprit critique dont, pendant les trois premières périodes surtout, elle a plus d'une fois souffert.

La langue. — Nos origines littéraires ne correspondent pas, comme pour les littératures européennes, à une période de formation de la langue. La langue que nous parlions et que nous pouvions écrire en 1760, était depuis deux siècles l'une des plus parfaites des

langues modernes ; elle avait servi à la composition des plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature française. D'autre part, cette période de nos origines littéraires ne correspond pas, non plus, à une sorte de moyen-âge où une race se dégage de la barbarie, et peu à peu retrouve les formes classiques de l'art. Nos pères avaient apporté ici les habitudes d'esprit de la France du dix-septième siècle, et dans nos maisons d'enseignement les procédés de culture étaient les mêmes que dans l'ancienne mère-patrie. La langue de nos premières œuvres littéraires est donc la langue classique de France.

Cependant, parce que nos premiers journalistes et nos premiers poètes avaient peu d'entraînement littéraire, on remarquera que la langue dont ils se servent est assez lourde. Nos premiers écrivains n'ont pas non plus les ressources de vocabulaire des écrivains de France. Les causes qui ont modifié notre esprit et gêné notre vie intellectuelle, devaient aussi gêner notre langue. Dans un pays comme le nôtre, peu peuplé, isolé de la mère-patrie, moins pourvu qu'elle des moyens de haute éducation, et où la vie de l'esprit fut d'abord et nécessairement languissante, dans une colonie surtout où la population rurale, au vocabulaire restreint, peu nuancé, souvent impropre, devait sans cesse, par ses fils élevés dans les collèges, renouveler et reformer les classes supérieures de la société, il était inévitable que la langue se ressentit de ces conditions pénibles de son existence et de sa conservation. Le vocabulaire, plus que la syntaxe, devait surtout souffrir d'indigence. C'est par le livre plutôt que par la conversation et par les relations sociales que l'on apprit l'art

de la langue littéraire. La langue que l'on apprend ainsi était excellente sans doute, puisque l'on étudiait ici de préférence et presque exclusivement les chefs-d'œuvre classiques de la littérature française ; elle était juste et ferme ; mais parce qu'elle était trop livresque, elle se transposait péniblement dans nos œuvres écrites comme dans la conversation. Notre langue gardera longtemps des marques de ce premier état. Pendant le dix-neuvième siècle, elle ne prendra que lentement les habitudes, l'agilité, les moyens plus souples d'expression qu'elle aura acquis en France. C'est ce qui donnera quelquefois à notre prose ce caractère un peu ancien, archaïque, dit-on aussi, que remarquent les lecteurs français.

Il ne faut, d'ailleurs, pas reprocher à notre langue les vertus anciennes qu'elle a gardées, les tours et les mots qui lui viennent de la grande époque. Tout cela est une particularité caractéristique et une richesse pour elle. Et tout cela lui fait grand honneur, quand ceux qui l'écrivent la manient avec une suffisante dextérité.

Notre vocabulaire contient un certain nombre de mots empruntés aux parlers des provinces de France, ou créés ici, qui sont passés dans notre langue littéraire, et qui sont une part précieuse de son originalité. Il n'est pas opportun que notre langue se charge de tous les néologismes qui sont créés en France, et qui sont parfois de fabrication suspecte ; il sera toujours désirable qu'elle s'enrichisse de mots nouveaux, créés ici, pourvu qu'ils soient de bonne venue, ou, qu'étant bien faits, ils désignent des choses de chez nous.

Caractères généraux de la littérature canadienne-française. — La littérature canadienne-française est caractérisée surtout par la triple inspiration dont elle est née, et dont elle vit encore :

1° *Elle est d'inspiration française.* Notre esprit a apporté ici le fonds traditionnel des idées et des sentiments de la race : tout ce fonds intellectuel et moral se retrouve dans notre littérature. D'autre part, notre formation classique étant restée française dans ses méthodes et dans ses programmes, il était inévitable que pour la forme comme pour le fond, notre littérature fût marquée de l'influence française. Parfois nos écrivains, les auteurs de nos œuvres d'imagination surtout, se sont trop appliqués à l'imitation des écrivains de la France ; ils n'ont pas assez pensé par eux-mêmes et pas assez regardé les choses de chez nous ; ou, quand ils les ont regardées, ce fut trop souvent à travers des souvenirs de lectures françaises. Et l'on a pu avec raison recommander à nos littérateurs la *nationalisation* plus complète, plus profonde de notre littérature.

2° *Elle est d'inspiration nationale.* Cependant, notre littérature est distincte de la française, sinon par la langue et les procédés généraux de composition, du moins, en général, par la matière dont elle est faite, par les pensées et les préoccupations qui, sur le fond français de notre mentalité et de notre conscience, se sont lentement et solidement superposées. La littérature canadienne-française est toute pleine des choses de notre histoire et de notre vie nationale. Ce sont surtout nos inquiétudes patriotiques qui l'ont fait naître et qui l'ont sans cesse stimulée. Elle est le plus souvent l'écho de nos luttes

pour la survivance de la race. L'histoire est bien, d'ailleurs, le genre le plus florissant de notre littérature ; la poésie patriotique et les études de mœurs canadiennes y occupent aussi une large place.

3° *Elle est d'inspiration catholique.* L'âme canadienne-française est restée foncièrement religieuse et chrétienne. Notre race doit à l'Église, à l'activité, à la clairvoyance et au dévouement de son clergé une grande part de sa survivance en Amérique, et la plus grande mesure de sa culture intellectuelle. Cette influence profonde et bienfaisante de la religion, de la pensée catholique, sur les esprits, se prolonge nécessairement jusque dans les œuvres de notre littérature ; elle donne à l'ensemble de ces œuvres une haute valeur morale. La littérature canadienne ne peut, d'ailleurs, bien refléter ou exprimer l'âme de la race qu'à la condition d'être franchement catholique.

Division. — On peut diviser en quatre périodes principales l'histoire de la littérature canadienne-française.

1° *La période des origines, de 1760 à 1820.* Elle contient les premières manifestations de notre vie littéraire : manifestations plutôt isolées, indécises, assez inexpérimentées ; les journaux sont à peu près les seuls documents où se retrouvent ces premiers essais.

2° *La deuxième période s'étend de 1820 à 1860.* Notre littérature y montre plus de vigueur et plus de consistance. Les agitations politiques y donnent plus d'ampleur au journalisme ; elles font naître la poésie patriotique, et elles provoquent nos premières études d'histoire. C'est une période de *littérature militante*.

3° *La troisième période* s'étend de 1860 à 1900. Elle commence avec les enthousiasmes littéraires et patriotiques du groupe ou de la pléiade de 1860, et se prolonge avec des variations d'activité jusque vers la fin du siècle dernier. Les écrivains de cette période se préoccupent de doter leur pays d'une littérature nationale ; ils chargent autant que possible de matière toute canadienne leurs œuvres. Leur littérature est donc, en son inspiration première et en son fond, essentiellement *patriotique*.

4° Une période de *renouveau littéraire* date des premières années du vingtième siècle. Il est difficile d'en mesurer, dès maintenant, la valeur et d'en prévoir tous les développements ; mais il est incontestable que notre jeune littérature a pris depuis une quinzaine d'années un plus vigoureux essor. Les œuvres sont plus nombreuses, et l'art y est plus parfait.

PREMIÈRE PÉRIODE

PÉRIODE DES ORIGINES

1760-1820

CHAPITRE UNIQUE

Les origines tardives. — Premiers centres de vie littéraire. —
Les premiers journaux. — La Poésie.

Origines tardives. — C'est de 1760, ou de la cession du Canada à l'Angleterre, que l'on peut vraisemblablement dater le commencement de l'histoire littéraire des Canadiens français. Jusqu'à cette époque, il y a bien eu, dans la Nouvelle-France, quelques manifestations de vie intellectuelle, des récits de voyage, comme ceux de Champlain, des relations fort intéressantes comme celles des Jésuites, des histoires comme celle de Charlevoix, des études de mœurs comme celles du Père Lafiteau, des Lettres édifiantes et remplies de fines observations comme celles de la Mère Marie de l'Incarnation ; mais, outre que ces ouvrages ont été pour la plupart écrits, et

tous publiés en France, ils ont aussi pour auteurs des écrivains qui sont de France bien plus encore que du Canada, et la France peut donc aussi bien que le Canada les réclamer comme siens.

D'autre part, nous avons rappelé, plus haut, que pendant les cent cinquante années de la domination française au Canada, les colons et les habitants de ce pays ont été bien empêchés de s'occuper avec quelque soin de littérature. Toutes les forces vives du peuple naissant étaient absorbées par les rudes travaux de la colonisation, du commerce et de la guerre.

Ce ne fut pas non plus immédiatement au lendemain de 1760, au lendemain du traité qui nous livrait à l'Angleterre, que furent imprimés nos premiers livres et composées nos premières œuvres remarquables. Nos pères n'écrivirent pas tout de suite. Ils firent mieux : ils se donnèrent à l'action, et tout en réparant les désastres de leur fortune matérielle, ils se comptèrent, ils s'unirent, ils s'appliquèrent à conserver aussi intactes que possible toutes les énergies de l'esprit français et toutes les traditions de leur vie nationale. C'est, d'ailleurs, de cette constante préoccupation que devaient bientôt surgir les premières manifestations de notre vie littéraire. Et c'est dans le journal que nous trouverons la première expression de la pensée canadienne-française.

Premiers centres de vie littéraire. — Québec fut, en 1764, le berceau du journalisme canadien. Cette ville était déjà, vers la fin du régime français, le centre d'une civilisation polie, élégante, raffinée même, et souvent très mondaine. Kalm, qui visita

la Nouvelle-France en 1749, et qui a laissé sur son voyage des notes si curieuses, et si sincères, a remarqué comme notre capitale réunissait alors les éléments d'une société distinguée, où le bon goût s'était conservé, où l'on se plaisait à le faire régner en ses manières, en son langage, en sa toilette.

D'autre part, Québec s'enorgueillissait non seulement de grouper dans ses murs tous les personnages les plus considérables du monde politique et du monde ecclésiastique, mais aussi d'être vraiment en ce pays nouveau le siège principal de la vie intellectuelle. Dès 1635, le collège classique des Jésuites y avait été fondé. Mgr de Laval y établit en 1663 et en 1668 un séminaire et un petit séminaire. On sait par Bougainville que vers la fin du régime français, en 1757, il existait à Québec un cercle littéraire. En fait, pendant plus d'un siècle, le Collège des Jésuites et le Séminaire de Québec attirèrent dans la capitale la jeunesse étudiante de la colonie. Québec prit ainsi des allures de ville académique. Il garda jalousement cette tradition. Michel Bibaud, qui visitait cette ville, en 1841, y retrouvait " les manières amènes, affables de ses notables habitants, l'urbanité, la politesse française " ; il l'appelait pour cela " le Paris de l'Amérique " ¹.

Après l'établissement du régime parlementaire, en 1791, c'est à Québec que naîtra, timide elle aussi d'abord, et modeste en ses formes, notre éloquence politique. Là s'organisèrent ensuite les premiers groupements de forces intellectuelles : le *Club constitutionnel*, en 1792 ; la *Société littéraire*, en 1809 ;

1. *Encyclopédie canadienne*. I, 309.

la *Société historique et littéraire*, en 1824, que l'on fonda au Château Saint-Louis, sous la présidence de lord Dalhousie ; la *Société pour l'encouragement des Sciences et des Arts*, en 1827, qui se fusionna bientôt, en 1829, avec la *Société historique et littéraire*.

Montréal ne devait pas tarder à devenir lui aussi un centre d'activité pour l'esprit. En 1773, les prêtres de Saint-Sulpice y fondaient un collège. La *Gazette littéraire* y faisait circuler sa mauvaise prose en 1778. On aimait à Montréal à lire les vers et la prose. Joseph Mermet, poète français militaire, qui vint guerroyer ici, en 1813, y comptait un grand nombre d'admirateurs. C'est à Montréal que Jacques Viger se livra à ses études d'histoire du Canada ; et Denis-Benjamin Viger, qui se croyait poète à certaines heures, y publiait ses pesantes strophes dans *le Spectateur*. En 1817, Hector Bossange établit à Montréal un commerce de librairie assez considérable. La bibliothèque de cette ville contenait, dit-on ¹, en 1822, 8,000 volumes. Les Montréalais purent aussi alimenter leur esprit dans les journaux et dans les recueils littéraires qui furent publiés chez eux, surtout dans les recueils de Michel Bibaud : la *Bibliothèque canadienne*, 1825 à 1830, *l'Observateur*, 1830, le *Magasin du Bas-Canada*, 1832, *l'Encyclopédie canadienne*, 1842.

Sans doute, Québec et Montréal, avec leurs associations, leurs journaux et leurs recueils, ne sont pas encore, à l'époque où nous nous reportons, de considérables foyers de littérature ; et, de ces foyers ne peut rayonner encore une action intellectuelle

1. *Histoire du Canada*, par Michel Bibaud, II, 403.

bien féconde. Mais il n'est pas inutile, quand on veut découvrir les origines véritables de la vie littéraire d'un peuple, de dessiner, au moins en quelques lignes, les milieux historiques où cette vie doit éclore. C'est le meilleur moyen d'apprécier ensuite plus justement la valeur relative de ses premiers essais.

Nos premiers journaux. — C'est, en réalité, par le journal que commence l'histoire littéraire des Canadiens français. Il n'y a vraiment que les littératures coloniales modernes qui puissent ainsi débiter par l'article de gazette. Dès les premières années qui suivirent la cession, Québec et Montréal virent paraître plusieurs papiers périodiques, dans lesquels il faut aller chercher les premières et modestes œuvres de nos premiers écrivains.

Voici la liste de quelques-uns de ces journaux qui parurent à la fin du dix-huitième siècle, au commencement du dix-neuvième, et qui sont à l'origine même de notre histoire littéraire.

La Gazette de Québec, 1764 ; *la Gazette du Commerce et Littéraire*, de Montréal, qui au bout de quelques semaines s'appela *la Gazette littéraire* tout court, 1778 ; *la Gazette de Montréal*, 1785 ; *le Magasin de Québec*, 1792 ; *le Canadien*, à Québec, 1806 ; *le Courrier de Québec*, 1807 ; *le Vrai Canadien*, à Québec, 1810 ; *le Spectateur*, à Montréal, 1813 ; *l'Aurore*, à Montréal, 1815 ; *l'Abeille canadienne*, à Montréal, 1818.

Ces journaux n'eurent pas tous une égale fortune. La plupart d'entre eux, *la Gazette littéraire*, *l'Abeille Canadienne*, *le Magasin de Québec*, *le Courrier de Québec*, *le Vrai Canadien* luttèrent pendant quelques

mois ou quelques années avec la vie, puis disparurent tour à tour. Si l'on excepte *la Gazette de Québec*, *la Gazette de Montréal*, *le Canadien*, *le Spectateur*, qui devaient fournir une plus longue carrière, l'existence fut dure pour nos premiers "papiers". Afin d'atteindre le plus grand nombre possible de lecteurs, on publia plusieurs de ces journaux en anglais et en français. *La Gazette de Québec*, *la Gazette de Montréal*, *le Magasin de Québec*, furent rédigés dans ces deux langues.

On pourrait classer en deux catégories distinctes nos premiers journaux. Il y eut les journaux d'information, comme *la Gazette de Québec*, *la Gazette de Montréal* ; et il y eut des papiers périodiques surtout littéraires, comme *la Gazette littéraire* de Montréal, *le Magasin de Québec*. Ce dernier ne reproduisait guère que des pages de littérature étrangère. *La Gazette littéraire de Montréal*, publiée par Fleury Mesplet, et où collaborait activement un Français, Valentin Jautard, sous le pseudonyme de *Le spectateur tranquille*, fournit à nos compatriotes les premières occasions d'écrire sur des sujets d'ordre littéraire, ou philosophique. Mais ces premiers essais n'ont rien de remarquable ; la plupart sont médiocres ; quelques-uns, qui firent scandale, portent la marque de cet esprit voltairien qui avait pénétré en de nombreux esprits, au Canada, pendant la deuxième partie du dix-huitième siècle.

Les premiers journaux d'information politique furent très peu littéraires ; ils publièrent rarement des articles français qui aient quelque valeur. Si l'on excepte quelques rares poésies, d'ailleurs faibles, les articles français que l'on trouve dans *la Gazette*

de Québec ne sont guère qu'une traduction de ses articles anglais. La littérature politique de ce journal est elle-même fort terne et insignifiante. Brown, qui fut, avec Gilmore, le fondateur de la *Gazette*, caractérisait trop justement ce journal, quand il écrivait, le 8 août 1776, qu'il " a mérité le titre de la plus innocente Gazette de la domination britannique ". C'est avec le *Canadien* (1806) que commence véritablement l'histoire du journalisme canadien-français. C'est dans ses pages que se retrouvent les premières ardeurs de notre prose politique.

Pierre Bédard, François Blanchet, au *Canadien*, Jacques Labrie, Louis Plamondon, au *Courrier de Québec*, Denis-Benjamin Viger, au *Canadien* et au *Spectateur*, Michel Bibaud, à l'*Aurore des Canadas* puis dans ses recueils, Jacques Viger, au *Canadien* et dans les journaux et les recueils littéraires de Michel Bibaud, sont les premiers journalistes qui aient exercé sur les esprits, par le moyen de leurs écrits, une influence d'ailleurs inégale et variable. Cette prose des journaux est à peu près la seule que l'on imprime à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècles. C'est elle qui occupe l'attention des citoyens, oriente leurs sympathies politiques, et souvent dicte le jugement qu'ils doivent porter sur la chose publique. Cette prose est tour à tour enflammée et calme, ardente et contenue, agressive et patiente. Elle est pleine des agitations qui ont troublé certaines heures de notre vie nationale, à l'époque où, par exemple, Craig était ici la dupe des mauvais conseillers qui l'entouraient, et où les Canadiens français étaient à la fois prudents et capables de revendications hardies. On trouve dans

toute cette littérature politique la trace encore profonde des incessantes récriminations qu'ont soulevées pendant près de quarante ans les questions si souvent irritantes des subsides, et de la réforme du Conseil législatif.

La Poésie. — C'est la chanson qui paraît avoir été, chez les Canadiens français, la première forme de la poésie. On en retrouve quelques couplets qui ont été composés avant 1760¹ ; on en lit dans les journaux qui ont paru après la cession du Canada. La chanson populaire, la chanson militaire surtout, fut souvent rimée par des poètes d'occasion, lorsqu'en 1774 et en 1812, on s'enflamma d'une belle ardeur patriotique pour défendre le sol envahi par nos voisins de la Nouvelle-Angleterre. Le jour de l'an fournit aussi aux rimeurs l'occasion d'aligner quelques strophes que l'on donnait généreusement aux petits porteurs de gazettes. Inutile d'ajouter que ces poésies, curieuses au point de vue de l'étude des origines d'une littérature, n'ont guère, par elles-mêmes, de valeur littéraire.

Il en faut dire autant de nombreuses pièces lyriques, bucoliques, satiriques, d'ailleurs anonymes, qui parurent dans nos premiers journaux².

Deux poètes se sont pourtant signalés entre tous, à cette époque ; et bien qu'ils soient français d'origine, ils ont si vivement intéressé les Canadiens de

1. Voir dans le *Foyer Canadien*, (1765), III, 5-72, un article sur nos *chansons historiques*, par le docteur Hubert LaRue.

2. Voir à ce sujet notre ouvrage intitulé *Nos Origines littéraires*, pp. 70-83 et 111-123, où nous avons cité plusieurs strophes de nos premières poésies.

la génération de 1800, ils ont exercé, vers ce temps, une si grande influence sur nos versificateurs et nos lettrés, que nous ne pouvons pas ne pas en tenir compte dans l'histoire des commencements de la poésie canadienne-française. Nous voulons parler de Joseph Quesnel et de Joseph Mermet.

JOSEPH QUESNEL¹ vint de France au Canada en 1779. Marchand de village à Boucherville, puis résidant à Montréal, il employa souvent ses loisirs à rimer des vers et à écrire de la musique. Son œuvre principale consiste en un grand nombre de poésies, épîtres, hymnes, épigrammes, chansons ; il a laissé un dialogue en vers : *le Rimeur dépité* ; une comédie en vers : *l'Anglomanie* ; deux comédies en prose : *Colas et Colinette*, dont le texte est émaillé d'ariettes, et *les Républicains français*. La plupart de ces œuvres, entre autres, *l'Anglomanie*, sont restées inédites².

L'Anglomanie ou *le Diner à l'anglaise* est d'inspiration franchement canadienne. La matière en fut fournie à l'auteur par le spectacle d'un travers social dont on pouvait être témoin dans la haute société canadienne-française dès le commencement du dix-neuvième siècle. Il arrivait alors que dans certaines familles on se laissait trop facilement fasciner par

1 Né à Saint-Malo en 1749 et mort à Montréal en 1809.

2. On retrouvera *Colas et Colinette*, et plusieurs poésies de Joseph Quesnel, dans le *Répertoire national*, compilé par J. Huston, vol. I. *L'Anglomanie*, le *Rimeur dépité*, et d'autres poésies du même auteur sont consignées dans la *Saberdache* de Jacques Viger. On sait que la *Saberdache* est un recueil manuscrit, en plusieurs volumes, où Jacques Viger a accumulé des documents intéressants pour l'histoire politique, sociale, littéraire du Canada.

la mode et les mœurs anglaises. On abandonnait les vieilles traditions françaises du foyer pour adopter les habitudes de vivre de nos compatriotes d'origine britannique ¹.

L'Anglomanie n'est, certes, pas une œuvre de grande valeur artistique, mais elle est d'une lecture agréable. Il serait à souhaiter qu'elle fût imprimée et livrée à la curiosité du public.

Quelques années après la mort de Quesnel, un autre poète français débarquait au Canada, et venait à son tour y faire lire et admirer — d'une admiration parfois trop facile — ses vers. C'était Joseph Mermet, lieutenant et adjudant au régiment de Watteville.

JOSEPH MERMET vint ici en 1813, avec son régiment composé surtout de soldats et d'officiers suisses. Le régiment de Watteville aida nos troupes à combattre les armées américaines. Il fut envoyé à Kingston, et c'est dans cette ville que le poète lieutenant employa ses loisirs à rimer. Il y connut Jacques Viger, se lia d'amitié avec lui ; et c'est Jacques Viger qui fit connaître à ses amis de Montréal, et publier dans *le Spectateur*, les vers du poète.

Dans ces vers, Joseph Mermet chanta surtout la guerre, la guerre qui avait appelé sous les drapeaux nos braves miliciens. Quelques-unes des pièces qu'il fit paraître durent la meilleure part de leur succès à l'actualité du sujet traité plutôt qu'à leur mérite artistique ; par exemple, les couplets lyriques où le

1. On trouvera dans *nos Origines littéraires*, pp. 146-155, une analyse, avec extraits, de *l'Anglomanie*.

poète a voulu chanter la *Victoire de Châteauguay*, un poème sur *Chambly*, et le *Tableau de la cataracte de Niagara* ¹.

On se disputait dans les salons de Montréal les vers du poète de Kingston. On se les passait sous le manteau quand on ne pouvait les lire dans le *Spectateur*.

Joseph Mermet retourna en France en 1816. Il n'a donc fait que passer au Canada. Mais il est visible, par certaines discussions littéraires auxquelles il prit part dans le *Spectateur* ², que son influence fut assez considérable sur les rimeurs de ce temps-là.

Avec Joseph Quesnel et Joseph Mermet, c'est la muse française, devenue pour quelques heures canadienne, qui chante chez nous. Nous pouvons apercevoir dans leurs vers quelque image, pâle, il est vrai, de la poésie légère, facile, courte, volontiers idyllique, qui fleurit en France au dix-huitième siècle.

1. Nous avons donné dans *nos Origines littéraires*, pp. 159-203, de nombreux extraits des poésies de Joseph Mermet, et aussi de sa correspondance avec Jacques Viger. Beaucoup de ces poésies, et toutes ces lettres, encore inédites, sont consignées dans la *Saberdache* de Jacques Viger.

2. Le *Spectateur*, 16 et 23 sept, et 21 oct 1813.

DEUXIÈME PÉRIODE

PREMIERS DÉVELOPPEMENTS

1820-1860

CHAPITRE PREMIER

La prose

Accroissement de l'activité littéraire. — L'éloquence politique. —
Le journalisme : Étienne Parent. — L'histoire : Michel
Bibaud, F.-X. Garneau.

Accroissement de l'activité littéraire. — Vers 1820, nos luttes politiques deviennent plus vives et plus troublées. La question des subsides et le projet d'union des deux Canadas, que les Anglais essaient de faire accepter par la Chambre des Communes de Londres, excitent tous les esprits. C'est alors que les agitations populaires, à partir de 1827 surtout, se font plus bruyantes. Ce mouvement d'opposition aboutit aux insurrections de 1837-1838, et à l'Acte d'Union de 1840. Cet Acte d'Union devait, dans l'intention de ceux qui l'avaient inspiré, procurer l'anglification de notre race : c'était le châti-

ment de 1837-38. Il fut suivi d'actives résistances, des luttes conduites par Lafontaine et Baldwin pour la conquête du gouvernement responsable (1848), de nos victoires politiques sur les ennemis de notre nationalité.

Pendant toute cette période, on s'efforce de constituer plus fortement que jamais la vie publique, distincte et personnelle, du peuple canadien-français. Et comme rien n'exprime mieux que la littérature une conscience nationale, c'est à fortifier et développer la littérature canadienne-française que plusieurs esprits vont s'appliquer. Michel Bibaud publie ses recueils périodiques. Après la *Bibliothèque canadienne* (1825-1830), il lance successivement l'*Observateur*, en 1830, le *Magasin du Bas-Canada*, en 1832, l'*Encyclopédie canadienne*, en 1842. Pendant que les journalistes alimentent les feuilles quotidiennes, et que les politiques bataillent à la tribune, des publicistes, des poètes et des historiens méditent, écrivent dans le silence du cabinet.

En 1852, le Séminaire de Québec fonda l'Université Laval. Cette institution groupera de nouvelles forces intellectuelles, et par ses cours publics et les travaux de ses professeurs contribuera à accroître notre vie littéraire. Les cours d'histoire du Canada de l'abbé Ferland, inaugurés en 1856, publiés en 1861, auront le meilleur succès. Plus tard, à partir de 1867, et pendant une dizaine d'années, l'Université ouvrira des concours d'éloquence et de poésie qui provoqueront d'utiles efforts.

C'est vers la fin de cette deuxième période que furent renouées nos relations avec la France. Pour la première fois depuis la conquête, un vaisseau de

guerre, la *Capricieuse*, fit flotter devant Québec, en 1855, les couleurs françaises. Crémazie n'a rien exagéré en consignait dans ses strophes le souvenir des enthousiasmes que suscita parmi nous cet événement depuis longtemps attendu. Les échanges avec la France vont devenir plus faciles ; les livres français, plus répandus, plus connus, exciteront davantage et alimenteront la curiosité de notre esprit. Et bientôt une autre génération se lèvera, plus active encore, qui recueillera et accroîtra l'héritage des premiers ouvriers de notre littérature.

L'éloquence politique. — C'est le régime parlementaire qui a développé dans nos sociétés modernes l'éloquence politique. Ce régime nous fut donné par l'Acte constitutionnel de 1791. C'est donc à cette époque que commença à s'exprimer à la tribune l'éloquence canadienne. Ses premiers accents furent plutôt modestes, un peu ternes, encore que vigoureux parfois, et combatifs. Nous n'avons pas de textes suffisants qui nous permettent de bien juger nos premiers orateurs politiques.

Entre tous ceux qui, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, se firent applaudir à la tribune, il faut retenir le nom de *Louis-Joseph Papineau* (1786-1875). Ce nom est encore populaire chez les Canadiens français. Papineau a incarné pendant longtemps les aspirations les plus fières de ses concitoyens du Bas-Canada. Nous n'avons pas à discuter ici les excès où l'entraîna, à certaines heures, son brûlant patriotisme. Mais il faut bien rappeler que plus que tout autre, à l'époque où il vécut, il fut orateur et tribun. La question des subsides, la

réforme du Conseil législatif, problèmes que faisaient surgir les procédés arbitraires de la bureaucratie anglaise, eurent en lui un avocat tenace et éloquent. Il savait trouver les expressions qui frappent l'imagination du peuple ; et de la tribune où il bataillait comme un soldat, il sonnait avec impétuosité la charge, il tenait en éveil et il enflammait les passions populaires. On peut lire, dans les journaux du temps, quelques pages de cette éloquence qui a soulevé tant d'enthousiasme.

Avec moins de puissance oratoire, mais avec une parole où l'argumentation ferme s'accompagne d'un style net et sobre, *Auguste-Norbert Morin*, et *sir Hippolyte LaFontaine* comptent parmi les meilleurs défenseurs de nos droits, vers le milieu du siècle dernier. On cite toujours avec admiration, pour la noblesse et la fierté du sentiment plus encore que pour la valeur de la forme, le premier discours qu'Hippolyte LaFontaine fit, au premier parlement de l'Union, le 13 septembre 1842, à Kingston. Il y revendiquait les droits de la langue française, pros-crite du Parlement par l'Acte d'Union, et, malgré la loi, il fit en français son hardi plaidoyer.

Le journalisme : Étienne Parent. — A l'époque même où haranguaient Papineau, Morin et LaFontaine, un journaliste écrivait dans sa gazette des articles où s'exprimait aussi, avec une éloquence tour à tour impérieuse, ironique, âpre ou légère, l'âme même du peuple canadien-français. L'on peut dire qu'Étienne Parent a tout aussi bien, et plus longtemps, et plus fidèlement que Papineau, représenté la pensée profonde de ses compatriotes.

Étienne Parent naquit à Beauport, près de Québec, le 2 mai 1802. Après avoir fait ses études classiques au Collège de Nicolet et au Séminaire de Québec, il entra dans la carrière du journalisme. Dès l'année 1822, il devint rédacteur du *Canadien* de Québec. Après la disparition temporaire de ce journal en 1825, le jeune rédacteur fit son droit, et fut admis au barreau en 1829. Mais il ne put s'adonner longtemps à la pratique du droit. Son tempérament d'écrivain, son esprit très occupé d'études, et très anxieux de discuter les idées, son goût de la polémique, l'entraînèrent de nouveau vers le journalisme. Et quand, en 1831, un groupe de jeunes députés réclama la création d'un journal combatif, et voulut relever le *Canadien*, Étienne Parent se chargea de cette résurrection du journal, dont le nom seul était pour nos pères un signe de ralliement, et, le 7 mai 1831, paraissait le premier numéro du nouveau *Canadien*. En première page se trouvait inscrite une nouvelle devise : *Nos Institutions, notre Langue et nos Lois !*

Le bureau du *Canadien* où régnait Étienne Parent devint une sorte de foyer où se groupèrent les politiques, et où se concertaient les plans d'attaque et de défense de nos parlementaires. A l'occasion de l'insurrection de 1837, Étienne Parent qui, cependant, ne partageaient pas les idées de ceux qui avaient poussé à la révolte, fut tenu pour suspect, et enfermé avec d'autres patriotes pendant l'hiver de 1837-1838, dans la prison de Québec. En 1841, il fut élu député du comté du Saguenay. Mais à cause d'une surdité assez grave qu'il avait contractée dans sa prison, il jugea à propos de remettre son man-

dat dès l'année 1842. Il abandonna la même année la direction de son journal, et accepta le poste de greffier du Conseil exécutif. Il revint cependant, même après 1842, au *Canadien*, où il conduisit encore de vives polémiques.

A partir de 1842, c'est plutôt par la conférence qu'Étienne Parent voulut continuer d'exercer auprès de ses compatriotes le ministère de l'enseignement, auquel l'avaient habitué ses fonctions de journaliste. Devant le public des Instituts Canadiens de Québec et de Montréal, à la Chambre de lecture de Saint-Roch de Québec, et devant la société pour la fermeture de bonne heure des magasins, à Québec, il donna des séries de lectures publiques qui témoignent de l'étendue de son savoir, et surtout de la pénétration philosophique de sa pensée. Devenu sous-secrétaire de la province du Bas-Canada, en 1847, il garda à peu près les mêmes fonctions sous la Confédération, avec le titre de sous-secrétaire d'État. Il prit sa retraite en 1872, et mourut à Ottawa le 22 décembre 1874.

Le journaliste. — Le jour même de la mort d'Étienne Parent, le *Courrier de l'Outaouais* affirmait qu'il avait créé le genre du journalisme en ce pays. Et ce mot qui fait l'éloge d'Étienne Parent, nous révèle la haute autorité que s'était acquise le directeur du *Canadien*. Ses confrères l'appelaient volontiers le "Nestor de la presse". Une pensée maîtresse orienta toutes ses idées : "J'avais une étoile polaire, répétait-il souvent, dans ses dernières années."¹ Et cette étoile, guide de son esprit, c'était la devise

1. Paroles citées par M. Benjamin Sulte dans la *Minerve*, 23 déc. 1874.

qu'il inscrivit en tête du *Canadien* : " Nos Institutions, notre Langue, et nos Lois ! " Tout ce qui n'entrait pas dans ce patriotique programme était banni de la rédaction du journal.

Il estimait que dans un pays doté du régime parlementaire, l'Assemblée des députés doit avoir une influence certaine, décisive sur la politique du gouvernement. Et il ne pouvait concevoir que cette influence fut suffisante sans le contrôle absolu des subsides. La question fameuse des subsides fut la cause, pendant plus de trente ans, de nos plus violentes querelles publiques. D'autre part, Étienne Parent rattachait ce principe du contrôle des subsides par la Chambre au principe supérieur de la responsabilité des gouvernants. Ceux-ci doivent être responsables au peuple, ou à ses députés. Il est particulièrement intéressant de voir avec quelle précision, le directeur du *Canadien* réclame, dès 1833, ce gouvernement responsable ¹. Et c'est pour obtenir une application plus complète de cette responsabilité gouvernementale qu'Étienne Parent, avec tous les patriotes de son temps, mena contre le Conseil législatif, composé de membres nommés par la couronne, la campagne que l'on sait. Au lieu de conseillers irresponsables, il demandait des conseillers électifs. Et il estimait que ce fut une grande faute commise par Pitt, que la composition du Conseil législatif, telle que la définissait notre constitution ².

Au surplus, Étienne Parent montra toujours dans l'exposé et la défense de ses principes politiques une

1. *Le Canadien*, 19 juin 1833.

2. *Le Canadien*, 1er mai 1833.

calme et suffisante modération. Il n'aima jamais les excès, les excès de la parole pas plus que les excès de l'action. Et bien qu'il ait longtemps bataillé à côté de Papineau, bien qu'il ait appartenu longtemps à "la sombre garde des agitateurs", comme l'on disait alors ¹, il ne put suivre jusqu'au bout le chef des patriotes. Il s'en sépara quand il lui sembla que Papineau allait sortir des voies de la prudence et de la légalité.

Le sociologue.— Non moins qu'en politique Étienne Parent fit voir dans l'étude des questions sociales la lucidité et la pénétration de son esprit. Il était, par goût et par les remarquables qualités de son intelligence, philosophe. Ses contemporains l'appelaient le "Victor Cousin" du Canada, à une époque où Victor Cousin exerçait en France une sorte de magistrature philosophique.

C'est dans ses conférences qu'il s'appliqua à répandre les idées philosophiques et sociales, vers lesquelles le portait son esprit. Il suffira, pour se faire une idée des hautes préoccupations d'Étienne Parent, de donner ici le sujet des discours ou des conférences qu'il prononça à Montréal ou à Québec ; *L'Industrie comme moyen de conserver notre nationalité ; Importance de l'étude de l'économie politique ; Du travail chez l'homme ; Du prêtre et du spiritualisme dans leur rapport avec la société ; Considérations sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général, et les moyens législatifs d'y pourvoir ; deux conférences sur l'Intelligence dans ses rapports avec la société ; l'Importance et les*

1. *Le Canadien*, 15 mars 1833.

Devoirs du commerce ; Considérations sur le sort des classes ouvrières. Cette dernière conférence rappelle très heureusement les conditions sociales et nécessaires du travail chrétien, et quels principes, chrétiens aussi, doivent régler les rapports de l'ouvrier avec le patron.

L'écrivain. — Dans ses conférences, comme dans ses articles du *Canadien*, Étienne Parent se servait d'une langue forte, parfois un peu lourde, souvent très vigoureuse. Cette langue n'a pas toujours la souplesse, la grâce que l'on pourrait souhaiter, mais elle se colore souvent d'images vives, très frappantes, qui fixent l'idée en un puissant relief ; elle se fait aussi très volontiers ironique, incisive, amère. Il y a dans le *Canadien* tel ou tel article contre le *Montreal Herald*, le *Mercury*, et l'*Ami du Peuple*, qui sont de petits chefs-d'œuvre de malice et de ferme bon sens.

Son influence littéraire. — Les contemporains d'Étienne Parent ne se sont pas trompés sur sa haute valeur intellectuelle, et sur son goût exercé d'écrivain. Aussi le consultait-on souvent, et tenait-on grand compte de ses jugements. Étienne Parent fut non seulement un directeur politique, mais aussi le directeur littéraire de son temps. Il savait accueillir, encourager, stimuler ; et, selon le mot d'Hector Fabre, à cette époque " nul n'osait se croire écrivain, s'il n'en tenait de sa main le brevet ".

Nous ne pouvions donc faire à cet ancêtre de la littérature canadienne une place trop grande dans l'histoire des commencements de cette littérature. Il est incontestablement la figure la plus belle, la plus digne, la plus expressive qui se puisse voir à cette

époque. Étienne Parent annonce la période suivante, celle des développements plus féconds, et il mérite de prendre place à côté des plus illustres de toutes les périodes, puisqu'il reste l'un des plus hauts représentants de notre vie politique et littéraire.

L'Histoire.—Michel Bibaud. Pendant qu'Étienne Parent, par le journal et par la conférence, occupait l'attention du public, un autre écrivain, par le journal encore, et puis par le livre, essayait d'attirer à lui une sympathie qu'on lui mesura avec parcimonie. Ce fut *Michel Bibaud* (1782-1857). Nous avons déjà rappelé les recueils littéraires qu'il dirigea successivement de 1825 à 1842 ; mais il faut mentionner ici l'*Histoire du Canada*, qui parut d'abord par fragments dans ses recueils, et qui fut ensuite publiée en trois volumes, dont le premier fut livré au public en 1837, le deuxième en 1844, et le troisième, longtemps après la mort de l'auteur, en 1878.

Cette *Histoire du Canada* comprend toute la suite de notre vie politique depuis les origines jusqu'à 1837. Elle ne pouvait plaire aux lecteurs canadiens-français ; et c'est ce qui explique le silence qui s'est fait autour d'elle. Bibaud n'appartenait pas à l'école des patriotes. Il ne partagea pas les luttes où se dévouaient Papineau, Morin, Denis-Benjamin Viger, Parent ; il se sépara, en politique, de ses concitoyens canadiens-français. Il se rangea plutôt du côté de ceux qui approuvaient alors la conduite des fonctionnaires anglais, gouverneurs ou conseillers, et que l'on désigna sous le nom collectif de "bureaucrates". Michel Bibaud, bureaucrate, écrivit l'histoire du Canada comme la pouvait écrire un bureaucrate,

un ami de l'administration, et il blâma presque à chaque page de ses récits l'attitude et la conduite des patriotes. Il leur reprocha surtout leurs intransigeances, mit complaisamment en lumière certaines erreurs de leur tactique, et s'appliqua le plus souvent à justifier la politique de l'oligarchie qui nous gouvernait. On comprend qu'une telle *Histoire* ne pouvait être agréée du public. S'il arrive qu'elle enferme parfois des observations judicieuses, si l'on y trouve quelquefois certaines mises au point qui sont opportunes, il est évident qu'elle est écrite de parti pris ; et elle était donc d'avance condamnée à l'insuccès.

Ajoutez à cela que cette œuvre, surtout dans la deuxième et la troisième partie, n'est pas assez fondue, assez artistement composée. Michel Bibaud se contente trop souvent de coudre des documents, des pièces officielles les unes à la suite des autres. Il en résulte parfois de la confusion et de l'obscurité. On aimerait un récit plus dégagé, plus alerte, et plus précis.

Notre histoire restait donc encore à faire. Le docteur JACQUES LABRIE (1783-1831) avait bien composé, lui aussi, une histoire générale du Canada dont les contemporains avaient pu lire quelques extraits dans les recueils de l'époque. Malheureusement l'auteur mourut avant de publier son œuvre, et le manuscrit lui-même fut perdu et brûlé, en 1837, dans l'incendie de Saint-Benoît.

Cependant, les luttes politiques si vives qui divisaient alors en deux camps irréconciliables les Canadiens français et les bureaucrates, les injustices et les

mépris dont nous avons été souvent l'objet, rendaient de plus en plus nécessaire une œuvre d'ensemble qui pût offrir à nos pères le récit et le spectacle de leur héroïque histoire. On éprouvait de plus en plus vivement le besoin de détruire les calomnies qu'un historien anglais, William Smith (*History of Canada, from its first discovery to the Peace of 1763*, 2 vols, Québec, 1815) avait rassemblées contre les Canadiens français. Ce fut F.-X. Garneau qui publia, le premier, une œuvre qui devait remettre en lumière la tâche glorieuse des anciens.

François-Xavier Garneau (1809-1866). — Né à Québec en 1809, François-Xavier Garneau appartenait à une famille d'ouvriers honnêtes, laborieux, pas riches, qui ne purent faire donner à cet enfant l'instruction qu'il aurait voulu recevoir. Il fréquenta bien les petites écoles de Québec, mais il ne put aller au Petit Séminaire pour y faire son cours classique. Entré à l'âge de seize ans dans l'étude du notaire Archibald Campbell, le jeune Garneau y commença sa cléricature, et se mit aussi à étudier, seul, les auteurs classiques, latins et français.

C'est dans l'étude de son patron que lui fut un jour révélée sa vocation d'historien ; c'est là, du moins, qu'il conçut un jour, sous l'influence d'un légitime dépit, le projet d'écrire notre histoire du Canada. De jeunes clercs anglais fréquentaient l'étude de M. Campbell, et l'on y discutait souvent, à cette époque où les rivalités de race étaient si ardentes, des questions d'histoire du Canada. On y humiliait volontiers la fierté du jeune patriote. Il n'était après tout qu'un fils de vaincu, et l'on repro-

chait aux Canadiens français de n'avoir pas d'histoire. Un jour, poussé à bout par une si cruelle injure, le jeune Garneau répondit : " Eh bien, notre histoire, je vais la raconter ! Et vous verrez comment nos ancêtres ont été des vaincus ; et si une pareille défaite n'est pas aussi glorieuse qu'une victoire !"

Mais l'œuvre que voulait écrire Garneau exigeait beaucoup de travail, une longue préparation. Des circonstances imprévues allaient lui permettre de s'élever peu à peu à la hauteur de la tâche.

Reçu notaire en 1830, François-Xavier Garneau utilisa ses loisirs en recueillant des notes historiques sur le Canada, et bientôt, le 20 juin 1831, au prix de laborieuses épargnes, il passa en Angleterre. Il s'y mit tout de suite à l'étude des institutions anglaises. Après une courte visite en France, il rentra à Londres où il eut la bonne fortune de devenir le secrétaire de Denis-Benjamin Viger, qui était alors agent diplomatique des Canadiens français auprès du gouvernement anglais. Le jeune secrétaire passa deux années à Londres. Il eut l'occasion de connaître quelques célébrités dans le monde des lettres anglaises ou françaises ; il connut surtout à quel prix s'édifient en Europe les gloires littéraires, et il fut étonné de l'influence, du prestige qu'y donne l'autorité intellectuelle.

De retour à Québec, le 30 juin 1833, François-Xavier Garneau essaya, sans s'y attarder longtemps, d'exercer sa profession de notaire ; puis il fut comptable dans une banque et, enfin, nommé traducteur à la Chambre du Bas-Canada. C'est dans cette situation de fonctionnaire qu'il devait trouver le temps nécessaire, pour faire de la poésie, sans doute, mais

surtout pour mener à terme son projet d'histoire du Canada. Le premier volume parut en 1845, le deuxième en 1846, le troisième en 1848 : ces volumes ne conduisaient le récit des événements que jusqu'à 1792. En 1852 l'auteur publiait une deuxième édition, où le récit atteignait 1840. En 1855, Garneau publia son *Voyage en Angleterre et en France*. Mais déjà une maladie grave, l'épilepsie, entamait peu à peu la santé de l'écrivain. Secrétaire de la ville de Québec depuis 1844, il dut démissionner en 1864, année où la maladie le reprit avec violence. François-Xavier Garneau mourut à Québec en 1866. Les cendres de celui que l'on a appelé notre "historien national" reposent dans le cimetière Belmont, aux portes de la ville, près du champ de bataille de Sainte-Foy dont il a si éloquemment raconté la gloire.

L'historien. — *L'Histoire du Canada* de Garneau comprend d'abord l'histoire de toutes les colonies françaises de l'Amérique du Nord, depuis leurs origines jusqu'au traité de 1763. A partir de cette date, l'auteur concentre son récit sur le Canada proprement dit.

L'on ne saurait trop louer l'effort considérable qu'il fallut soutenir pour édifier une œuvre aussi large. Garneau écrivait à une époque où il était bien difficile de connaître et d'utiliser les sources de notre histoire. Sa documentation ne pouvait être évidemment aussi abondante que celle de nos récents historiens. Mais, très laborieusement, il s'appliqua à mettre en valeur tous les matériaux, toutes les informations historiques qu'il put réunir. Nécessairement il fit une œuvre incomplète, qui sera reprise, qui devra être redressée sur bien des points, mais

dont l'harmonieux ensemble a provoqué l'admiration des contemporains.

Préparée, méditée pendant la tourmente politique qui aboutit à 1837, publiée au lendemain de l'insurrection, et de l'établissement de l'Union inacceptable des deux Canadas, l'œuvre de Garneau est évidemment une œuvre de défense et une œuvre de combat. Cependant, bien que le patriotisme de l'auteur ait pu quelquefois influencer sur ses jugements, il faut louer l'esprit de modération qui a inspiré cette *Histoire*. Des contemporains ont même reproché à Garneau de n'avoir pas plutôt écrit le panégyrique des Canadiens français. Garneau a mieux aimé, tout en vengeant avec honneur ses compatriotes de certaines accusations historiques qui pesaient sur eux, signaler aussi les fautes politiques qu'ils avaient pu commettre. Il a, d'ailleurs, mis en belle lumière la valeur des vaincus de 1760, et il a rectifié à l'honneur des Canadiens l'histoire de la conquête.

François-Xavier Garneau s'est surtout appliqué à faire l'histoire politique de son pays. Formé à l'école d'Augustin Thierry et de Guizot, il se complaît dans les spéculations philosophiques, il aime à rechercher les principes auxquels se rattachent les événements de l'histoire. Son œuvre porte bien la marque des préoccupations de son esprit. C'est une œuvre qui n'est pas seulement un long drame, à cause des récits mouvementés qu'elle contient, mais qui est aussi une œuvre de philosophie.

Il est malheureux que la philosophie de Garneau ne soit pas toujours très sûre. Obligé de se faire à lui-même son éducation classique et philosophique, il a pris au hasard de ses lectures, souvent mal choi-

sies, ses idées directrices. Son admiration pour Voltaire et pour Michelet le préparait mal à comprendre les questions religieuses qui surgissent à chaque page de l'histoire du Canada. Les théories séduisantes du gallicanisme et du libéralisme ont plus d'une fois inspiré et faussé ses jugements. Il n'a pas toujours assez bien compris le rôle joué par le clergé dans notre histoire, et les conditions très spéciales dans lesquelles s'est souvent produite l'intervention de l'Église, notamment de Mgr de Laval, dans la politique de la colonie. Il n'a pas été assez bien informé non plus des efforts faits par le clergé pour l'instruction du peuple, et sur ce point en particulier, il ne lui a pas rendu justice.

Ces erreurs de l'historien empêchent son œuvre d'être aussi parfaite qu'on l'eût souhaitée. Mais si l'on oublie ces défauts pour ne se souvenir que de l'ensemble, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'un tel monument n'a pu être conçu et exécuté que par un grand esprit.

L'écrivain.—Ajoutez à cela que le style même dont cette œuvre est écrite ajoute à son intérêt. La phrase de Garneau est facile, ample, volontiers oratoire et éloquente. Elle est chaude, vibrante. Elle a subi l'influence de la période romantique. Elle s'embarrasse parfois de quelques lourdeurs et de quelques oripeaux, mais elle est aussi capable d'élégance et de vivacité. La lecture de l'*Histoire du Canada* produisit au milieu du siècle dernier le plus grand enthousiasme. Les jeunes gens surtout feuilletèrent d'une main fiévreuse ces pages où ils reconnaissaient leur patrie. Garneau fit école. C'est de lui que procèdent les historiens et les poètes de l'époque suivante.

CHAPITRE II

La poésie

Aucune œuvre importante. — Essais médiocres. — Joseph Lenoir.

La poésie n'a pas produit d'œuvres remarquables pendant cette deuxième période de notre histoire littéraire. Il y eut peu de poètes, et peu d'art dans leurs vers.

Il convient de signaler tout d'abord, au début de cette période, au moins à titre documentaire, le premier recueil de poésies qui ait été publié chez nous, les *Epîtres, Satires, Chansons, Epigrammes et autres pièces de vers*, de MICHEL BIBAUD. Ce recueil date de 1830. Il est composé de pièces qui parurent dans les journaux — les premières satires furent publiées en 1817 — et il ne renferme vraiment pas de bonnes poésies. Rarement il arrive à Bibaud d'être poète. Et les vers qu'il publie sont plus intéressants à étudier au point de vue de l'histoire des mœurs, et des idées, qu'au point de vue de l'art, qui y est le plus souvent médiocre.

DENIS-BENJAMIN VIGER, qui fut meilleur patriote que poète, a souvent publié dans les colonnes du *Spectateur*, de Montréal, sous la rubrique de *Portefeuille canadien*, de lourdes poésies.

Plus artiste que Bibaud et Viger, doué d'une âme plus sensible et plus lyrique, F.-X. GARNEAU, connu

surtout comme historien, a écrit quelques pièces de vers qui sont, chez nous, les premiers chants de la poésie patriotique. L'inspiration de Garneau, d'abord lourde, jaillit ensuite, plus personnelle et plus chaude, des méditations où s'élaborait l'*Histoire du Canada*.

L'on peut voir dans le *Répertoire national* ou *Recueil de littérature canadienne* que, vers 1830, de plus nombreux rimeurs et poètes entreprirent de faire des vers ; on y relève aussi, vers cette même époque, les premières traces de l'influence de la littérature romantique sur les esprits, influence qui s'accroîtra surtout à la fin de cette période. Il est facile de constater aussi que toutes les inquiétudes patriotiques de cette époque si troublée de notre vie nationale, essayaient souvent de s'exprimer en vers dans les journaux du temps. L'inspiration était louable et la matière digne de l'art poétique : mais nous n'avions pas encore les poètes qu'attendait notre littérature canadienne.

Joseph Lenoir (1822-1861) est le premier et le seul poète un peu remarquable de cette époque. L'œuvre qu'il a laissée et qui vient d'être recueillie en un volume ¹, intitulé *Poèmes épars*, est peu considérable, mais elle témoigne d'un talent délicat. Lenoir a collaboré pendant plus de douze ans aux recueils et aux journaux de son temps. Ses poésies y étaient accueillies avec admiration. C'est dans les loisirs que lui procurait un emploi au départe-

1. *Poèmes épars*, Montréal, 1916.

ment de l'Instruction publique, que Lenoir aimait à rimer. Ses fonctions d'assistant-rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*, que dirigeait P.-J.-O. Chauveau, lui donnaient l'occasion d'écrire et de se livrer au culte des lettres. Mort à 38 ans, à Montréal, où il avait vécu, il fut vivement regretté, et il suffit de parcourir les articles nécrologiques qui parurent au lendemain de sa mort pour voir en quelle estime littéraire il était tenu par ses contemporains.

Lenoir est essentiellement lyrique. Son âme se charge vite d'émotions ; et il exprime quelquefois en strophes lamartiniennes sa sensibilité romantique. Il a évidemment lu les maîtres français de la poésie contemporaine, et il cherche trop à les imiter, et il répand trop volontiers sur des sujets exotiques ses effusions parfois éloquentes. Mais le vers de Lenoir est le plus souple, le plus gracieux, le plus jaillissant que l'on eût encore fait chez nous ; s'il est inexpérimenté souvent, souvent aussi il se multiplie en des couplets excellents. Il est regrettable que Lenoir, trop tôt enlevé aux lettres canadiennes, n'ait pu donner la pleine mesure de son talent.

TROISIÈME PÉRIODE

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE 1860

1860-1900

CHAPITRE PREMIER

L'histoire

Causes du réveil littéraire. — Les historiens : l'abbé Ferland ;
Gérin-Lajoie ; l'abbé Casgrain.

Cette troisième période diffère de celle qui précède, non pas par une orientation nouvelle, mais par une activité soudaine et plus féconde de notre vie intellectuelle.

Le mouvement littéraire de 1860 est sorti tout entier des œuvres qui parurent vers la fin de la période précédente, et en particulier de l'*Histoire du Canada* de Garneau et des poésies de Crémazie. C'est l'enthousiasme patriotique créé par la lecture de ces deux maîtres, qui groupa toute une pléiade de jeunes écrivains, auxquels, d'ailleurs, les anciens

prodiguèrent leurs encouragements. L'abbé Casgrain lui-même, l'un des chefs de cette pléiade, fait remonter jusqu'à l'œuvre de F.-X. Garneau l'influence décisive qui provoqua ces nouveaux efforts. On songea à rien moins, selon l'expression favorite, assez irrespectueuse du passé, de l'abbé Casgrain, qu'à " créer " enfin une littérature canadienne.

Crémazie fut, dès la première heure, le centre plutôt que le chef de cette pléiade. Il devait, dès 1862, âgé de 35 ans seulement, s'exiler de Québec ; il n'écrira plus, ou ne publiera plus de vers, et il ne contribua donc au nouveau mouvement littéraire que par l'influence des poésies trop rares qu'il publia de 1854 à 1862. Mais cette influence fut décisive. D'autre part, la librairie que tenait le poète, à Québec, sur la rue de la Fabrique, prit après 1855 un considérable développement ; les livres nouveaux y abondèrent, et y attirèrent les esprits curieux de bonnes lectures. C'est là, dans l'arrière boutique, où le poète recevait ses amis, que se rencontrèrent les admirateurs et les disciples. On y vit venir les anciens comme Etienne Parent, F.-X. Garneau, l'abbé Ferland ; on y vit entrer aussi, et bientôt dominer, les nouveaux : Gérin-Lajoie, Joseph-Charles Taché, P.-J.-O. Chauveau, Alfred Garneau, Hubert LaRue, l'abbé Casgrain.

On lisait les livres nouvellement arrivés, et on rêvait d'écrire, de doter le Canada de belles œuvres littéraires. L'abbé Casgrain, qui devint bientôt l'âme du cénacle, Gérin-Lajoie, et le docteur La Rue, qui était alors professeur à l'Université Laval, se préoccupèrent d'organiser méthodiquement tant de bonnes volontés. L'isolement des initiatives

avait été pour quelque chose dans la lenteur des débuts de notre littérature. On résolut donc de s'unir, et de créer une revue qui serait comme le centre ou le foyer des travailleurs. *Les Soirées canadiennes* furent donc fondées en 1861 ; tout à côté, en 1863, parut le *Foyer canadien*. Ces périodiques contribuèrent pour beaucoup à provoquer et à multiplier la production littéraire. Ils sont tout remplis d'articles, d'études, de prose et de vers où abonde la vie canadienne. On s'y applique à chanter les gloires anciennes, à raconter les légendes et les traditions du pays, et souvent l'on traite cette matière de chez nous avec les procédés littéraires d'un romantisme un peu démodé. C'est la patrie que l'on veut faire aimer ; c'est à elle que vont les ardeurs des nouveaux écrivains : ce mouvement de 1860 est essentiellement patriotique.

On remarquera, cependant, que le patriotisme de 1860, moins dominé que celui de 1840 par les épreuves et les angoisses de la politique de persécution, est plus confiant et plus enthousiaste que celui des écrivains de la période précédente. Garneau lui-même, malgré l'ardeur qu'il mit à travailler son *Histoire du Canada*, avait douté de notre avenir comme race, et de la liberté des développements de notre littérature nationale. Pendant qu'il préparait la deuxième édition de son ouvrage, il écrivait à La Fontaine le 17 septembre 1850 : " Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque." Mais en 1860, l'œuvre

même de Garneau avait relevé bien des courages, et l'établissement du gouvernement responsable avait remis en nos propres mains une large part de nos destinées. Les écrivains qui se groupent à ce moment-là pour mieux assurer le développement de notre littérature, entreprennent donc avec une belle confiance leur tâche laborieuse.

L'Histoire. — Le mouvement littéraire de 1860, inspiré par le patriotisme de ses auteurs, ne pouvait pas ne pas accorder une large place à l'étude de l'histoire. L'abbé Ferland publia, en 1861, les leçons si applaudies qu'il avait données à l'Université Laval, sur le régime français, et bientôt l'abbé Casgrain, fervent admirateur de Garneau, abandonnant les légendes canadiennes, où il avait débuté, pour s'appliquer à l'histoire proprement dire, racontait sous forme de monographies ou reconstituait en de larges tableaux les choses du passé. Gérin-Lajoie, et d'autres travailleurs entreprendront des tâches semblables, remettant en meilleure lumière certaines périodes de notre histoire.

Ces œuvres sont faites d'enthousiasme quelquefois, de raison toujours. Remarquons, cependant, qu'il fut difficile à nos premiers historiens de bien s'informer aux sources mêmes de l'histoire. Nos archives trop incomplètes encore, ou trop mal connues, n'offraient pas aux chercheurs toute l'abondance de documentations qu'elles présentent aujourd'hui. Et nos premiers ouvriers ne furent pas non plus toujours assez rigoureusement initiés aux méthodes de travail et de critique qui assurent le plus d'autorité possible aux conclusions de l'histo-

rien. Il est juste, toutefois, d'ajouter que, en dépit de ces conditions difficiles d'études ou d'information, nos premiers livres d'histoire ont été faits pour la plupart avec un incontestable souci d'impartialité. Il faut particulièrement louer l'esprit scientifique, la scrupuleuse exactitude que l'abbé Ferland, professeur à l'Université Laval, apportait à rédiger ses substantielles et fortes leçons.

L'abbé J.-B.-A. Ferland. — F.-X. Garneau n'était pas encore disparu, son œuvre comptait dix ans à peine que déjà un autre historien lui disputait la faveur du public : l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland.

C'est en 1861 que l'abbé Ferland publia son *Cours d'Histoire du Canada*. Ce cours fut commencé à l'Université Laval avant 1860, mais il nous semble qu'il en faut placer l'auteur parmi les ouvriers les plus actifs de la pléiade de cette époque. Non seulement il continua, jusqu'à 1862, à donner ses leçons qui attirèrent sur lui et sur son œuvre l'attention la plus vive, mais il se mêla aux jeunes recrues de la littérature, et fréquenta leur cénacle ; il les encouragea, il collabora à leurs revues, il accepta même d'être le président des éditeurs du *Foyer canadien*. S'il devait trop tôt disparaître, son nom n'en mérite pas moins d'être inscrit en tête de la liste des écrivains du groupe de 1860.

Né à Montréal en 1805, l'abbé Ferland fit de fortes études au Collège de Nicolet. Tour à tour professeur à Nicolet, vicaire, curé, et enfin attaché à l'Archevêché de Québec en 1850, et professeur à l'Université Laval en 1855, l'abbé Ferland était doué des

talents les plus variés. Il consacra ses dernières années à l'étude de l'histoire du Canada, et donna à l'Université Laval, de 1856 à 1862, des leçons qui furent très recherchées. Ce sont ces cours de l'Université qu'il commença à publier en 1861. Il n'en put faire paraître qu'un volume ; le deuxième fut édité par les soins de ses amis. La maladie et la mort l'empêchèrent de continuer son œuvre. L'abbé Ferland mourut à Québec en 1865.

L'historien. — Le *Cours d'Histoire du Canada* ne comprend que les années de la domination française. Il est regrettable que l'auteur n'ait pu pousser plus loin son travail. L'abbé Ferland possédait, en effet, les meilleures qualités de l'historien. Il se recommande surtout par la plus scrupuleuse méthode scientifique ; il fut un chercheur infatigable de vérité. Il alla jusqu'aux archives de Londres et de Paris consulter les documents de première main. Son séjour en Europe, pendant les années 1856 et 1857, n'avait d'autre but que de lui permettre de puiser aux sources les matériaux de son *Histoire*. Il n'a pas suffisamment indiqué, dans ses ouvrages, ses références aux documents authentiques, mais il n'a écrit qu'en s'appuyant sur ces documents. Aussi a-t-il pu rectifier un grand nombre de dates mal établies avant lui, et jeter sur des faits qu'on n'avait pas toujours bien appréciés une lumière nouvelle. Il comprit mieux que Garneau le caractère religieux de nos origines historiques, et rendit, à ce point de vue, meilleure justice à ceux qui en furent les principaux ouvriers.

Ferland a étudié avec soin les détails de la vie et des mœurs de la Nouvelle-France. Il a insisté

sur le caractère et les coutumes des Indiens ; et il a fait pénétrer le lecteur, autant que cela était alors possible, dans les habitudes curieuses de ces peuples barbares. Mais c'est surtout l'établissement de la colonie, et les premiers développements de notre histoire qu'il a soigneusement racontés.

L'abbé Ferland n'a pas la verve brillante de Garneau ; il s'applique moins que lui à développer des considérations générales, mais il serre mieux que lui le détail précis, il fait entrer dans son livre plus de substance historique. La langue qu'il écrit est surtout claire, limpide, alerte, bien française, ornée surtout de la plus franche simplicité.

Il faut ajouter au crédit de l'abbé Ferland des opuscules et des articles qui sont du plus grand intérêt : *Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, *Louis-Olivier Gamache, le Labrador*, *Notice biographique sur Mgr Joseph-Octave Plessis*. Ces études ont paru dans le *Foyer Canadien*, de 1861 à 1863.

Antoine Gérin-Lajoie. — A côté de l'abbé Ferland se place Antoine Gérin-Lajoie, l'un de ses admirateurs ; il devait à son tour écrire un chapitre considérable de notre histoire. Né à Yamachiche en 1824, mort à Ottawa en 1882, Gérin-Lajoie ne fut longtemps connu que par son roman de colonisation *Jean Rivard*. Mais après sa mort l'on publia, en 1888, une œuvre précieuse qu'il avait laissée manuscrite : *Dix ans d'Histoire du Canada, 1840-1850*. Cette œuvre est la meilleure étude que nous ayons encore sur cette période de notre histoire où l'on assiste à l'établissement du gouvernement responsable.

L'auteur raconte la conquête laborieuse qu'en firent nos parlementaires. Écrit dans une langue sobre, un peu sèche, le livre est une bonne contribution à l'histoire politique du Canada. Il montre comment après les insurrections de 1837-1838, le peuple canadien s'est appliqué à une lutte constitutionnelle où devait triompher le bon sens pratique uni à un claivoyant patriotisme. Gérin-Lajoie écrit sans passion, et il s'appuie sur une grande abondance de documents ; mais il ne donne pas à ses personnages politiques tout le relief qui les pourrait faire vivre sous les yeux du lecteur.

L'abbé H.-R. Casgrain. — L'abbé Henri-Raymond Casgrain, né à la Rivière-Ouelle en 1831, mort à Québec en 1904, a consacré toute sa vie à l'étude de notre passé. Il fut l'un de nos historiens les plus féconds et les plus enthousiastes. Avec Gérin-Lajoie, Joseph-Charles Taché, le docteur Hubert LaRue, il prit une large part à cette renaissance des lettres canadiennes-françaises qui suivit l'année 1860. Avec eux, il fonda les *Soirées canadiennes*, en 1861, et le *Foyer Canadien*, en 1863. Les œuvres de Garneau et de Ferland avaient excité sa fervente curiosité, et il voulut continuer leur tâche en la complétant.

Il commença, en 1860, par publier des *Légendes* où il s'appliquait à peindre nos mœurs canadiennes. Il écrivit le *Tableau de la Rivière-Ouelle*, les *Pionniers canadiens*, la *Jongleuse*. Puis il aborda la grande histoire et publia successivement : *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, 1864 ; des *Biographies canadiennes* qui furent réunies en volu-

me ; *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, 1878 ; *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, 1885 ; *Montcalm et Lévis*, 1891 ; *Une Seconde Acadie*, 1894 ; *Asile du Bon Pasteur de Québec*, 1896 ; *Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions Étrangères en Acadie*, 1897.

L'historien. — L'œuvre de l'abbé Casgrain est donc considérable. Elle témoigne d'une grande activité.

L'auteur, qui avait une sensibilité d'artiste, s'est plu à découper dans l'histoire du Canada des périodes dramatiques, des tableaux saisissants, des personnages héroïques. Pour reconstituer toutes ces réalités brillantes, il a usé ses yeux sur les documents, jusqu'à en devenir presque aveugle. *Montcalm et Lévis* fut une de ses œuvres de prédilection. Son imagination ardente, et sa sensibilité trop vive ont quelquefois nui à la justesse de ses appréciations ; il a quelquefois cédé à des impressions ou à des sympathies trop personnelles. *Montcalm* est quelque peu sacrifié à *Lévis*. Mais ses livres sont écrits avec entrain. Le style en est coloré, et parfois, dans les premières œuvres surtout, un peu chargé d'images. La phrase souple, vivante, émue de l'historien, lui a conquis la faveur du public. Les ouvrages de l'abbé Casgrain ont beaucoup contribué à faire connaître notre pays à l'étranger et surtout en France.

Après ces historiens qui occupent le premier rang, il en faudrait signaler beaucoup d'autres, érudits ou narrateurs, qui ont travaillé pendant cette même période à mieux faire connaître notre passé. Leurs œuvres n'ont pas une aussi grande valeur littéraire que celles que nous venons d'apprécier, mais elles ont contribué à développer ce mouvement d'études

historiques qui a marqué les dernières années du dix-neuvième siècle. Les noms de l'abbé CHARLES-HONORÉ LAVERDIÈRE (1826-1873) et de l'abbé HOSPICE VERREAU (1828-1901) comptent parmi les plus représentatifs de cette période. Tous deux furent des érudits dont les travaux plutôt scientifiques que littéraires ¹ ont été hautement appréciés par leurs contemporains. D'autre part le *Canada sous l'Union* publié en 1871 et 1872 par LOUIS-PHILIPPE TURCOTTE (1842-1878) et l'*Histoire de Cinquante ans, 1791-1841*, publiée en 1869 par THÉOPHILE-PIERRE BÉDARD (1844-1900), furent longtemps des monographies recherchées moins pour leur valeur littéraire que pour leur utilité pratique, à une époque où ces périodes de notre histoire étaient encore mal connues.

Il est assez difficile de déterminer dès maintenant, parmi les œuvres qui ont été écrites vers la fin de la période que nous étudions, celles qui survivront dans l'histoire de notre littérature. Mais il convient de signaler entre tous les disciples les plus fervents de nos premiers historiens, JOSEPH-EDMOND ROY (1858-1913), dont l'*Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, en cinq volumes, est remarquable surtout par l'abondance des renseignements que l'auteur y a accumulés. Si le plan n'en est pas toujours nettement conçu, les développements y sont vivants, rapides et chargés des détails de la vie canadienne. C'est

1. Les éditions savantes des *Œuvres de Champlain*, 7 volumes et du *Journal des Jésuites*, qu'il a annoté avec l'abbé Casgrain, constituent l'œuvre principale de l'abbé Laverdière. L'abbé Verreau a publié en plus de nombreux *Mémoires* et articles de revues, une collection importante de documents sur l'*Invasion du Canada*.

une œuvre où se retrouvent mieux que chez les historiens précédents les mœurs populaires. Edmond Roy a aussi publié l'*Histoire du Notariat au Canada* (1899), en quatre volumes, et les touchants et curieux *Souvenirs d'une classe au Séminaire de Québec* (1907). De nombreux opuscules¹, sur des points particuliers de notre histoire, contiennent une large part de l'érudition de l'auteur.

NARCISSE-EUTROPE DIONNE (1848-1917), l'auteur de *Samuel Champlain* (deux volumes, 1891 et 1906), a composé dans un style trop dépouillé de grâces littéraires de très nombreuses monographies historiques. JOSEPH ROYAL (1837-1902) a écrit une *Histoire du Canada, 1841-1867*, sous l'Union, qui parut en 1909, quelques années après la mort de l'auteur.

C'est encore à cette période de notre histoire littéraire que se rattachent les œuvres principales de quelques historiens qui n'ont pas encore fini leur tâche : M. BENJAMIN SULTE, l'auteur tant discuté de l'*Histoire des Canadiens français*, publiée de 1882 à 1884. Depuis 1868, M. Sulte n'a cessé de multiplier par l'article, la brochure et le livre son activité curieuse. Citons : *Mélanges d'Histoire et de Littérature* (1876), *Le Coin du feu* (1877), *Chronique tri-fluvienne* (1879), *Pages d'Histoire du Canada* (1891), *Histoire de la Milice canadienne, 1760 à 1897* (1897), *la Bataille de Châteauguay* (1899). L'originalité du style de M. Sulte n'en fait pas suffisamment pardon-

1. Entr'autres : *Voyage au pays de Tadoussac* (1889), et *Voyage de Kalm au Canada* (1900).

ner les impropriétés. L'auteur ne semble pas, d'ailleurs, rechercher en ses écrits la haute tenue littéraire des grands historiens.

M. LOUIS-OLIVIER DAVID a écrit d'enthousiasme des biographies et des livres où la ferveur du sentiment nuit à l'autorité de la pensée : *Biographie et Portraits* (1876) ; *Mes Contemporains* (1894) ; *les deux Papineau* (1896) ; *l'Union des deux Canadas, 1841-1867* (1898) ; *l'Histoire du Canada sous la Confédération 1867-1787* (1809).

M. PASCAL POIRIER a fait mieux connaître l'histoire des Acadiens en écrivant *Origine des Acadiens* (1874), et *le Père Lefebvre et l'Acadie* (1898).

D'autres écrivains s'appliquent encore vers la fin du dix-neuvième siècle à faire revivre des époques où des personnages du passé. Mais leurs œuvres appartiennent plutôt au nouveau mouvement littéraire que l'on voit se dessiner vers 1900. Ces auteurs apportent à l'étude de notre histoire une recherche plus patiente du document, et un art mieux adapté au goût contemporain.

CHAPITRE II

La poésie

Les influences nouvelles. — Octave Crémazie. — Louis Fréchette.
— M. Pamphile Le May. — William Chapman. — Alfred
Garneau.

La poésie, qui prit dès le début de cette troisième période, un assez large essor, s'inspira dans une grande mesure de l'histoire nationale. C'est avec Crémazie qu'elle devint surtout patriotique. Crémazie publia ses premières poésies dans le *Journal de Québec*, en 1854, et ses chants, qui célébraient tour à tour la France et le Canada, excitèrent une vive et souvent trop facile admiration. C'est l'influence de l'*Histoire du Canada* de Garneau, et aussi le culte des traditions nationales qui alimenteront longtemps les strophes des poètes patriotes de cette période : Crémazie, Fréchette, LeMay et Chapman.

Une autre influence modifia un peu avant 1860 notre poésie canadienne, contribua à la faire plus abondante et plus sensible : ce fut celle des poètes romantiques français. Longtemps il fut difficile de prendre ici un plein contact avec les productions de cette école, et en général, comme nous l'avons déjà fait observer, avec la vie littéraire contemporaine de l'ancienne mère-patrie. Aussi les mouvements de cette vie littéraire n'avaient-ils ici que bien tardivement leur répercussion. Le rétablissement des relations commerciales avec la France permit aux livres français de pénétrer chez nous plus facilement,

et l'on sait avec quel empressement on allait à la librairie de Crémazie feuilleter les recueils de poésie. Les vers romantiques produisaient encore ici, vers 1860, l'effet qu'ils eurent en France en 1830. On s'appliqua à en exprimer ce qu'ils contenaient de lyrisme, de sensibilité religieuse, de culte pour l'histoire et pour la nature ; on en négligea, heureusement, ce qu'ils renferment de sensibilité morbide. Notre poésie est restée saine. Mais l'influence des modèles français s'y montrera parfois trop grande ; l'originalité de nos œuvres s'en trouvera amoindrie.

Octave Crémazie. — Octave Crémazie naquit à Québec le 16 avril 1827. Il fit ses études au Séminaire de cette ville, et y manifesta ses goûts très vifs, exclusifs, pour l'étude. L'abbé Holmes, qui fut l'un des professeurs les plus justement estimés à cette époque, avait discerné dans ce jeune élève de remarquables aptitudes et lui avait voué une spéciale affection. Après ses études, Octave Crémazie devint associé en librairie avec ses deux frères Jacques et Joseph. Il put, derrière les comptoirs, satisfaire à sa passion pour l'étude. Il ne s'y inquiéta pas suffisamment de régler les affaires de son commerce, et d'équilibrer son budget.

Très curieux de s'instruire, et doué, aussi, d'une belle imagination et d'une vive sensibilité, il aimait à consacrer ses loisirs à la lecture des auteurs favoris, et surtout des poètes français contemporains. Volontiers, il réunissait dans l'arrière pièce de son magasin des amis qui venaient y causer littérature. Nous avons dit l'influence heureuse de ce cénacle où se rencontrèrent les meilleurs esprits du temps.

Vers 1854, Crémazie publia ses premières poésies dans le *Journal de Québec*. Ces premiers accents du barde émurent profondément l'âme de ses compatriotes. On y sentit passer l'émotion profonde du poète qui aimait par dessus tout le Canada et la France.

Malheureusement des revers de fortune, des procédés dangereux pour se tirer d'affaire, et où Octave Crémazie se trouva gravement compromis, l'obligèrent à fuir la justice de son pays, et à s'exiler. En 1862, le poète se réfugiait en France. Il y vécut pauvre, isolé, sous le nom de Jules Fontaine. Il mourut au Havre en 1879.

Pendant son exil, Crémazie ne publia plus de vers. Il a souvent confié à ses amis qu'il en avait par centaines dans sa mémoire ; il garda ainsi, sans les écrire jamais, sept ou huit cent vers de la *Promenade de Trois Morts*, qui est restée inachevée. La seule œuvre littéraire qui reste de ces dures années passées loin du pays, et où le poète dut besogner pour vivre, sont quelques lettres à des amis sur des questions de littérature canadienne, des lettres à sa mère et à ses frères et le récit détaillé écrit au jour le jour du *Siège de Paris*. Ce récit est un journal que Crémazie rédigeait chaque soir pour sa famille, et où il prenait note de tant de petits faits, de détails curieux, d'impressions fugitives qui n'entrent pas d'ordinaire dans la grande histoire.

Il y a dans les lettres de Crémazie, et dans le *Journal du Siège de Paris* tout l'esprit de l'écrivain et tout son cœur. Ses lettres témoignent d'un esprit alerte, varié, tour à tour sérieux, badin, railleur et mordant, capable de jugements prompts

et justes, capables aussi d'idées littéraires qui ne sont guère acceptables. Ses théories sur l'impossibilité de créer une littérature canadienne, très discutables quant à leurs principes, ont été démenties par les faits. Mais le cœur de Crémazie s'épanche aussi dans cette longue correspondance, et il y montre toute sa sensibilité délicate et meurtrie.

Le poète patriote. — Ce fut par ses poésies, que des amis ont pris soin de réunir en volume, que Crémazie fut surtout connu et ce sont elles qui lui valent encore tant de persévérantes sympathies. Non pas que cette poésie soit d'un art vraiment supérieur, et qu'elle constitue une œuvre considérable. Crémazie n'a guère laissé plus de vingt-cinq pièces de vers, et un poème inachevé : la *Promenade de Trois Morts*. Mais dans ces deux cents pages de vers, il a fait circuler une inspiration généreuse, patriotique, chrétienne, qui s'accordait avec les sentiments des lecteurs canadiens. Et pour avoir su dire tant de choses qui débordaient de l'âme populaire, et qui étaient alors le thème favori de ses pensées, Crémazie a recueilli les plus vives et les plus sincères admirations.

Dans *Castelfidardo*, le poète chante la papauté menacée par les Piémontais, défendue par les zouaves héroïques ; dans le *Chant du Vieux Soldat canadien*, et celui de *Carillon*, il célèbre les souvenirs glorieux de l'histoire de la Nouvelle-France ; dans le *Chant des Voyageurs* il rappelle quelques traits familiers de la vie canadienne ; dans la *Fiancée du Marin*, il raconte, à la manière des ballades de Victor Hugo, une légende du pays. Et parce que, pour la première fois dans l'histoire de la poésie canadienne, les lec-

teurs retrouvaient avec une telle ampleur d'expression quelque chose de leurs préoccupations religieuses et patriotiques, ils applaudirent le poète, et son nom courut bientôt, avec ses vers, sur toutes les lèvres.

L'écrivain. — Il y a dans les poésies de Crémazie une grande sincérité d'inspiration, et une émotion profonde. Mais le poète a souffert d'être venu trop tôt, à une époque où il lui fallut au hasard de ses lectures discipliner son talent, et apprendre sans maître à faire des vers. Il était bien difficile à nos rimeurs de 1850 de perfectionner leur art : ils manquaient de beaucoup d'instruments de travail qui sont nécessaires à qui veut exceller dans la poésie. De là, dans l'œuvre de Crémazie, des imitations parfois un peu naïves des maîtres de la poésie française, et par exemple du Victor Hugo des *Orientales*.

D'autre part, Crémazie ne se préoccupa pas assez de corriger ses vers, d'en alléger les lourdeurs. Il ne se soucia pas d'être un virtuose. Il composait d'abord dans sa mémoire ses poèmes, et il les mettait ensuite sur le papier sans en renouveler les formules souvent banales, sans en refaire les constructions un peu pesantes.

La *Promenade de Trois Morts*, que Crémazie n'a pas terminée, est un mélange très variable de lyrisme délicat, touchant, et de récits réalistes qui sont parfois macabres. Cette pièce témoigne cependant d'une puissance de conception et d'idées générales qui aurait pu faire de l'auteur un très grand poète.

Il est remarquable que Crémazie ne s'est pas arrêté à chanter l'amour, et les émois de la passion. Son lyrisme exclut ce thème favori de Lamartine ou de Musset, pour s'appliquer presque exclusivement

à l'expression des sentiments religieux et patriotiques.

C'est pourtant ce lyrisme avec son double objet, la religion et la patrie, qui a séduit les jeunes contemporains de Crémazie, et qui s'est prolongé dans quelques-unes de leurs œuvres. La plupart des poètes de cette époque, et des années qui suivirent, furent des disciples de l'auteur du *Vieux Soldat canadien*. Ils forment ce que l'on pourrait appeler l'école patriotique de Québec.

Louis Fréchette est le premier de ces disciples. Né à Lévis le 16 novembre 1839, il était étudiant à Québec au moment où Crémazie publiait ses premiers vers, et groupait dans son cénacle de la rue de la Fabrique les studieux de 1860. Louis Fréchette fréquentait quelquefois la librairie ; il lut les vers du poète, les admira, et il essaya dès ses vingt ans de rimer lui aussi des strophes ; il publia, en 1863, son premier recueil : *Mes Loisirs*.

Mêlé de bonne heure à la politique où il ne réussit jamais, souvent déçu et aigri par les luttes de la vie, Fréchette, exilé volontaire à Chicago, publia de 1866 à 1869 les *Voix d'un Exilé* ; puis revenu au pays, et sorti enfin de la vie politique après avoir été pendant quelques années député à Ottawa, il se donna presque tout entier à son œuvre littéraire, et publia successivement : *Pêle-Mêle* (1877) ; les *Fleurs boréales* et les *Oiseaux de Neige* (1879) ; la *Légende d'un Peuple* (1887) ; les *Feuilles Volantes* (1891). Avant de mourir, il prépara une édition définitive de ses poésies. Il y fit entrer sous le titre nouveau d'*Épaves poétiques*, à côté des meilleures pièces qui avaient

déjà paru dans *mes Loisirs*, *Pêle-Mêle* et *Fleurs boréales*, quelques pièces inédites, et son grand drame pathétique *Veronica*.

En prose, Louis Fréchette a publié *Originaux et Détraqués* (1892), où il a fixé la physionomie parfois un peu chargée de quelques types populaires, et la *Noël au Canada* (1900), où se trouve simplement racontée l'âme croyante et fidèle du peuple canadien-français.

Après une carrière poétique, la mieux remplie qu'ait jusqu'ici fournie un poète canadien, Louis Fréchette mourut à Montréal, le 31 mai 1908.

Le poète lyrique. — C'est à la poésie lyrique que s'est surtout appliqué Fréchette. Le sentiment, plutôt que l'idée, remplit ses vers. Son inspiration, plus variée que celle de Crémazie, s'est portée sur presque tous les thèmes ordinaires du lyrisme. Cependant l'on doit observer que Fréchette, comme Crémazie, ne s'est guère préoccupé de chanter la passion de l'amour. Crémazie s'était abstenu tout à fait ; Fréchette a effleuré d'une aile rapide ces brûlants sujets. Et sa muse n'a jamais cessé d'avoir une tenue irréprochable.

L'auteur de *mes Loisirs*, de *Pêle-Mêle*, des *Fleurs boréales* se contente de chanter les plus délicates affections de l'amitié et de la famille, et tous les chers souvenirs que l'on laisse après soi dans la vie. Il s'applique aussi à célébrer la nature et ses variables spectacles. Ayant étudié à l'école des poètes romantiques que recherchait sa jeunesse, il a aimé, comme eux, le printemps, les fleurs, les arbres, les fleuves et les paysages, et il a essayé d'en fixer les couleurs, les lignes, les perspectives et les harmonies.

Il a parfois bien réussi à exprimer tant de sentiments qui s'éveillent en nous au contact des personnes et des choses, et ses strophes, intitulées " Sursum Corda ", dans *Pêle-Mêle*, et " Renouveau " dans les *Fleurs boréales*, sont pleines d'une très délicate et très profonde émotion.

C'est par toute cette poésie du sentiment que Fréchette se distingue de Crémazie et en diffère ; c'est par les chants patriotiques de la *Légende d'un Peuple* qu'il s'en rapproche et qu'il lui ressemble.

La Légende d'un Peuple. — Comme Crémazie, Fréchette fut un poète patriote. Il a partagé avec son maître le titre facilement attribué chez nous de " poète national ". Dans la *Légende d'un Peuple*, Louis Fréchette a essayé de raconter l'épopée du Canada français, et d'écrire en strophes éloquentes l'histoire de sa race. Il choisit entre tous les événements de cette histoire ceux qui lui paraissaient plus représentatifs d'un moment, d'une période ; il les célébra tour à tour, sans les lier suffisamment, et sans assez faire voir par quelques idées générales et essentielles leur puissante unité.

Mais toute l'éloquence du poète s'est donné carrière dans ce recueil, et l'on y trouve à côté de couplets fortement inspirés, des pages où la rhétorique prodigue ses pompeuses et faciles périodes. La rhétorique est dangereuse pour les poètes : elle les expose à d'incessantes banalités, surtout quand elle chante la patrie et ses gloires traditionnelles. Seule une originalité forte peut triompher de ces tentations d'enfler la voix, d'étonner le lecteur par des mots grandiloquents qui veulent faire oublier le vide des sonores développements. Louis Fréchette n'a pas

su toujours échapper à ces dangereuses tentations, et son lyrisme, souvent porté par un souffle puissant, dégénère aussi plus d'une fois en tirades déclamatoires. Au reste, Fréchette avait eu l'ambition d'imiter Victor Hugo, l'auteur de la *Légende des Siècles*, et il s'exposait à copier ses moins pardonnables défauts.

Quoi qu'il en soit, Fréchette eût chez nous le rare mérite de perfectionner la forme du vers. Plus soucieux de rythmes variés, de coupes harmonieuses que Crémazie, il nous a donné une poésie plus travaillée, plus artistique que la sienne. Et c'est avec raison que, vers 1880, les Canadiens français saluaient en Louis Fréchette leur meilleur poète.

M. Pamphile Le May. — A côté de Fréchette, éloigné quelquefois de lui par la distance, mais toujours rapproché par des goûts semblables et un talent égal, sinon supérieur, vivait et rimait M. Pamphile LeMay.

M. Pamphile LeMay, né à Lotbinière en 1837, plus vieux que Fréchette de deux années, reçut lui aussi de cette époque d'effervescence littéraire où il vécut sa jeunesse, l'influence, l'excitation qui devait bientôt l'engager à rimer avec assiduité. En 1865, il publiait ses *Essais poétiques* ; en 1870, il traduisait en vers l'*Evangéline* de Longfellow ; en 1875, il faisait paraître *Les Vengeances*, rééditées en 1888 sous le titre de *Tonkourou*, qui est le nom indien de l'un des principaux personnages de ce roman en vers ; en 1881, il publia les *Fables canadiennes* ; en 1883, les *Petits Poèmes* ; et en 1904, les *Gouttelettes*.

M. LeMay a consacré sa vieillesse laborieuse à écrire encore de petites comédies, et à corriger ses

premières œuvres. Il a ainsi remis sur le métier de nombreux poèmes qu'il a groupés et publiés dans ses deux derniers recueils, *les Epis* (1914), et *Reflets d'antan* (1916).

Le poète du terroir. — M. LeMay ne fut pas autant que Fréchette âpre au travail de la lime, et comme lui soucieux de perfectionner le plus possible sa manière d'écrire les vers. Mais il eut peut-être plus que lui l'inspiration facile, l'imagination colorée, la sensibilité profonde, le *mens divinior* qui fait les poètes véritables. Il fut aussi, comme Fréchette d'ailleurs, et autrement que lui encore, poète "national" : en ce sens qu'il s'appliqua comme lui, et avec une verve plus jaillissante, à chanter les choses de la vie canadienne. Plus que Fréchette, il pénétra dans l'intimité de cette vie, dans le détail de nos mœurs, dans toutes les manifestations pittoresques de la vie rustique. C'est surtout par les tableaux charmants que l'on y trouve de la vie à la campagne, que les *Vengeances* ont eu du succès ; ce poème vaut bien mieux par ses peintures de mœurs que par la facture un peu rapide et négligée des vers.

M. Pamphile LeMay a voulu rester parmi nous le poète du terroir. Il est on ne peut plus régionaliste, comme l'on dit aujourd'hui en France. Et alors même que son art se perfectionne, M. LeMay reste ami des choses du pays ; il ne change pas l'inspiration d'où jaillit sa poésie. Le meilleur de ses recueils, celui qui marque le plus réel progrès de sa carrière, c'est le recueil de sonnets qu'il publia sous le titre de *Gouttelettes*.

Les Gouttelettes. — Sans doute, M. LeMay n'a pas fait que condenser dans *les Gouttelettes*, dans ces

petites pièces ouvrees avec soin, des sujets canadiens. Il y a dans ce recueil des sonnets bibliques et des sonnets évangéliques ; il y a des “souffles religieux” et des “souffles d’amour”, mais il y a aussi, il y a surtout les sonnets rustiques, et les chants du foyer et les chants de l’histoire. C’est M. LeMay tout entier que l’on retrouve dans ce livre. A côté du poète de la vie intime, et des confidences familiales, il y a le poète patriote qui éprouve toutes les nobles aspirations de sa race, et il y a le poète chrétien qui célèbre ce qui est le plus cher à sa foi religieuse et à sa piété. Et c’est parce qu’il a ainsi exprimé souvent avec charme et douceur exquise tant de choses dont est remplie la conscience nationale que M. LeMay est resté comme le poète le plus sympathique de l’école de 1860.

William Chapman. — A cette école se rattache encore un poète qui ne le cède à personne pour le mode oratoire de ses strophes, William Chapman.

Né à Saint-François de la Beauce en 1850, et décédé à Ottawa en 1917, Chapman a publié les *Québecquoises* (1876), les *Feuilles d’Erable* (1890), les *Aspirations* (1904), les *Rayons du Nord* (1910), les *Fleurs de Givre* (1912). Ces œuvres ne ressemblent à celles de Crémazie, de Fréchette et de M. LeMay, que par leur inspiration patriotique et religieuse. Cette inspiration traditionnelle et austère est bien d’ailleurs ce qui caractérise par dessus tout l’école de Québec. Seulement Chapman a mis moins de sincérité dans ses vers, et plus de grandiloquence que tous ses émules. Il est le poète rhéteur par excellence, qui ne recule pas devant le dévelop-

pement oratoire, celui-ci fût-il déjà usé. Mais il arrive à M. Chapman ce qui arrive à tous ceux qui battent de l'aile, c'est que parfois il s'envole, et monte, et plane et emporte avec lui l'admiration du lecteur. Il a écrit de très beaux vers, d'une belle envergure. Il lui manque d'avoir une inspiration plus constante, une pensée plus drue, des strophes moins languissantes et moins verbeuses. Il lui plaît trop souvent de noyer son idée dans l'amplification. Il n'est que juste d'ajouter que dans ses derniers recueils, dans les *Rayons du Nord* et les *Fleurs de Givre*, il y a à côté de pièces oratoires trop diffuses de petits poèmes d'un caractère plus personnel, qui sont plus originaux et plus artistiques. Il y a des sonnets de Chapman où s'est condensée une inspiration noble, délicate, parfois exquise.

M. ADOLPHE POISSON et M. l'abbé APOLLINAIRE GINGRAS, le premier dans les *Heures perdues* (1894), *Sous les Pins* (1902) et les *Chants du Soir* (1917), le second dans les poèmes et les chansons écrits *Au foyer de mon Presbytère* (1881), ont continué de façon agréable les traditions de l'école de Crémazie. Et on peut ranger encore parmi les poètes de ce groupe Alfred Garneau et Nérée Beauchemin, bien que tous deux annoncent déjà un art nouveau.

ALFRED GARNEAU, fils de l'historien, est né près de Québec, à la Canardière, en 1836, et il est mort à Montréal en 1904. Il fut peu connu de son vivant, comme poète, parce qu'il publiait peu de vers, gardant dans ses tiroirs les poèmes que l'on a réunis en volume après sa mort, sous le titre de *Poésies*.

A la fois sensible, timide et artiste, Alfred Garneau ne semble pas avoir donné la mesure de son talent. Mais il fut surtout remarquable par un art plus subtil que celui de la plupart de ses contemporains, par un souci plus minutieux de la forme, par une délicatesse plus raffinée du sentiment.

M. NÉRÉE BEAUCHEMIN, né à Yamachiche en 1851, a tout le patriotisme et toute la piété du groupe crémazien. Il y ajoute un plus grand souci du rythme et de l'harmonie. Les *Floraisons matutinales*, 1897, renferment de fort jolies pièces.

Alfred Garneau et M. Beauchemin sont comme des précurseurs d'une poésie plus recueillie, plus intime, plus artistique que nous verrons se développer après 1900.

CHAPITRE III

Le roman

Philippe Aubert de Gaspé — Antoine Gérin-Lajoie — Joseph Marmette.

Le roman est apparu assez tard dans l'histoire de la littérature canadienne-française. Ce genre littéraire qui exige pour y réussir une imagination bien disciplinée, une science profonde de la vie, et un art très adroit, a souffert des conditions pénibles où s'est pendant longtemps développée notre littérature. On a longtemps hésité à se risquer dans ce genre où, pour arriver au succès, il faut de rares qualités d'esprit et une forte culture générale.

C'est le roman de mœurs canadiennes et le roman historique qui ont été d'abord pratiqués. Les œuvres de réelle valeur n'y sont pas assez nombreuses. En 1853, PIERRE-JOSEPH-OLIVIER CHAUVEAU, (1820-1890), publiait *Charles Guérin*. C'était un premier essai de roman de mœurs, mais la composition en est languissante, et inexpérimentée ; *Charles Guérin*, malgré certains tableaux assez piquants de la vie populaire, n'est qu'une œuvre de jeunesse. Ce n'est que dix ans plus tard, en 1863, que parut une autre œuvre qui devait rester dans l'histoire de notre roman, *les Anciens Canadiens*.

Philippe Aubert de Gaspé. — Né à Québec, le 30 octobre 1786, Philippe Aubert de Gaspé, descendait de l'une des plus anciennes familles de la noblesse

canadienne. Son enfance, jusqu'à l'âge de neuf ans, se passa au manoir de la famille, à Saint-Jean-Port-Joli, dans la modeste maison construite sur les ruines de l'opulente demeure qu'avaient incendiée les Anglais en 1759. Après des études classiques faites au Séminaire de Québec, de Gaspé étudia le droit, et fut reçu au barreau de Québec où il pratiqua pendant quelques années. Devenu shérif de la ville, entouré d'amis qui le recherchaient pour sa fortune autant que pour ses agréables qualités de gentilhomme, il mena une vie large et insouciant qui compromit sa bourse et sa réputation. Il se ruina pour obliger ses amis et lui-même. De Gaspé a raconté dans son roman la fâcheuse aventure qu'il devait rudement expier. " Mes affaires privées étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant ; lorsque je découvris la vérité après un examen de mes comptes, je fus frappé comme d'un coup de foudre. Non seulement j'étais ruiné, mais j'étais aussi sous le poids d'une défalcation considérable. . . . " Après quatre années de prison, de Gaspé s'en alla vivre dans la solitude de son manoir de Saint-Jean-Port-Joli. Cette solitude pleine de dignité et de vertus, au milieu de sa famille et des bonnes gens qui l'estimaient pour sa cordialité de gentilhomme, fut la période la plus heureuse et la plus féconde de sa vie. Il y relut ses classiques, y étendit la culture de son esprit, en même temps qu'il s'appliquait à observer les mœurs de ses braves censitaires. A son insu, de Gaspé se préparait à l'œuvre littéraire qu'il devait faire. Il ne vint cependant que sur le tard à la littérature canadienne ; c'est vers

la fin de sa vie qu'il fut pris un jour du vif désir de confier à ses compatriotes, avant de mourir, ses souvenirs anciens.

On était en 1860 ; de Gaspé avait donc soixante-quatorze ans. Le mouvement littéraire qu'avait déterminé l'activité de Crémazie, de Casgrain et de Gérin-Lajoie, avait abouti à la fondation des *Soirées canadiennes*, où l'on inscrivit en première page cette phrase de Charles Nodier : " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées ". Le vieillard septuagénaire prit pour lui-même cette exhortation, et il se mit à écrire. *Les Anciens Canadiens* parurent en 1863, et eurent le plus vif succès. L'auteur compléta cette peinture des mœurs anciennes en publiant trois années plus tard d'intéressants *Mémoires* (1866). Le nom de M. de Gaspé devint aussitôt très populaire ; l'auteur finit dans la gloire sa vieillesse laborieuse. Il mourut à Québec, le 29 janvier 1871 ; il voulut avoir sa sépulture à Saint-Jean-Port-Joli, dans le pays pittoresque où il avait vécu, au milieu de ces excellentes gens dont son livre avait raconté les mœurs.

Les Anciens Canadiens. — *Les Anciens Canadiens* sont à la fois un roman de mœurs et un roman historique. Sur le fond véridique et fantaisiste du récit, l'auteur a fixé quelques-unes des particularités les plus intéressantes de la vie canadienne.

Deux jeunes gens, dont l'un est canadien, Jules d'Haberville et l'autre écossais, Archibald of Lochell, se lient d'amitié au Collège des Jésuites, à Québec. Pendant les vacances, la famille d'Haberville reçoit, au manoir de Saint-Jean-Port-Joli, le jeune Archibald ou Arché, qui est orphelin. Après

leurs études faites, Jules et Arché passent, le premier, en France, l'autre en Angleterre, pour y faire du service dans l'armée.

Mais voici la guerre qui éclate entre l'Angleterre et la France, et c'est pendant cette guerre que l'Angleterre disputera à la France, sur les Plaines d'Abraham et sur les champs de Sainte-Foy, la possession du Canada. Les deux jeunes amis reviennent au pays, mais sous des drapeaux différents et hostiles. Arché reçoit l'ordre d'incendier la côte sud du fleuve Saint-Laurent. C'est lui qui fera mettre le feu au manoir des d'Haberville. Jules et Arché se retrouveront l'un contre l'autre à Sainte-Foy, à l'heure de la dernière bataille et de notre dernière victoire.

Arché est devenu odieux à ses anciens bienfaiteurs; il leur garde cependant une fidélité que la discipline militaire seule avait pu faire cruelle. Jules, qui comprend mieux les devoirs de cette discipline, se réconcilie le premier avec son ancien camarade. Mais ce n'est que plusieurs années après la cession du Canada que le malheureux lieutenant écossais pourra rentrer en grâce au manoir reconstruit des d'Haberville.

Pour sceller d'un serment solennel et sacré ce nouveau pacte d'amitié, Arché demande à Blanche qui l'aime, sa main. Blanche sacrifie son amour à sa dignité, elle refuse d'épouser l'incendiaire de sa maison. Jules prend pour femme une jeune anglaise. Il continue au manoir les traditions hospitalières de sa famille. Plus tard, quand bien des années auront passé sur les amours de Blanche et d'Arché, celui-ci viendra reprendre sa place au foyer des bienfaiteurs de sa jeunesse.

C'est autour de ces données essentielles que l'auteur multiplie les incidents et raconte la vie des anciens Canadiens.

La vie des seigneurs, mêlée à celle du peuple, est longuement décrite dans les pages du roman. La simplicité naïve des mœurs populaires y est peinte avec vérité. Si le père José est le type un peu chargé du bon et vieux serviteur, M. d'Haberville et son fils Jules représentent bien les seigneurs de l'ancien régime français. Les scènes de la débâcle à Saint-Thomas, de la plantation du mai à Saint-Jean-Port-Joli ; les récits de José, l'évocation des sorciers de l'Isle d'Orléans et les promenades nocturnes de la Corriveau ; la description du costume de l' "habitant", et les conversations toutes pleines de l'esprit et des vocables du parler populaire : tout cela, répandu, dispersé, distribué à travers les pages du livre, reconstitue aux yeux du lecteur la vie d'une époque dont nous délaissions peu à peu les meilleures et les plus françaises traditions.

De Gaspé se fait même philosophe ; il définit la vie et se définit lui-même dans les épreuves qui ont traversé la fortune de M. d'Egmont, le bon gentilhomme.

Le style de ce roman est fait de simplicité, de bonhomie, et parfois de périodes éloquentes où passe tout le patriotisme de l'auteur. Les réminiscences classiques émaillent parfois ces pages composées au fil de la plume, et témoignent de la culture de l'écrivain.

Antoine Gérin-Lajoie. — Né à Yamachiche, en 1824, Antoine Gérin-Lajoie, l'auteur de *Dix ans d'Histoire du Canada*, que son roman *Jean Rivard* avait déjà rendu populaire, fit de brillantes études

classiques au Collège de Nicolet. L'écolier aimait à rimer en marge de ses classiques, et à dix-huit ans il composait une tragédie, *le jeune Latour*, que mirent à la scène les camarades de l'auteur, et qui lui fit dans le cercle de ses amis une première réputation. La tragédie, on le conçoit, n'avait pas une grande valeur d'art, mais elle révélait chez le jeune étudiant de remarquables aptitudes littéraires. C'est encore au collège que Gérin-Lajoie écrivit les strophes du *Canadien errant*, que lui inspira le triste sort de nos déportés politiques de 1837, et qui devint bientôt l'une des chansons les plus populaires de chez nous. L'abbé Ferland, qui était alors professeur à Nicolet, appréciait les talents littéraires du jeune poète, et lui témoignait une affectueuse confiance.

Au sortir de ses études classiques, Antoine Gérin-Lajoie voulut étudier le droit, et s'inscrivit à Montréal au bureau d'un ancien ami de collège. Étant d'ailleurs sans ressources suffisantes pour payer ses études, il alla tout de suite chercher fortune aux États-Unis. Son voyage aventureux dura dix-sept jours, du 13 au 30 août 1844. N'ayant pu obtenir nulle part d'emploi, l'étudiant revint à Montréal où il dut battre encore pendant trois mois les pavés, avant de trouver enfin une besogne peu rémunératrice à *la Minerve*. De correcteur d'épreuves qu'il y fut d'abord, il devint bientôt rédacteur du journal. Pendant deux ans et demi il fut ainsi mêlé aux luttes politiques de *la Minerve*, qui soutenait alors LaFontaine et Baldwin contre Draper et Viger. Entre temps, il donnait des leçons et continuait ses études de droit. Il se fit recevoir avocat. De la politique dont il s'était vite dégoûté, il se réfugia au barreau

où sa timidité l'empêcha de réussir. C'est à cette époque qu'il rêva de devenir un jour cultivateur et de vivre la vie qu'il devait raconter dans *Jean Rivard*. Mais il dut plutôt, pour vivre, occuper des emplois administratifs. A partir de ce moment, Gérin-Lajoie entra dans le service civil qu'il ne quittera pas. C'est en 1856, qu'il devint bibliothécaire du parlement : situation qui lui fit des loisirs et lui permit de se livrer à l'étude. Le parlement étant venu se fixer à Québec en 1859, Gérin-Lajoie y rencontra tout un groupe d'hommes qui se préoccupaient de développer notre littérature. Il se joignit à eux. Avec l'abbé Casgrain et le docteur Hubert LaRue, il fonda les *Soirées canadiennes*, puis le *Foyer Canadien*. C'est dans ces recueils qu'il publia son roman. En 1862, parut dans les *Soirées Jean Rivard, le défricheur*, et en 1864, dans le *Foyer, Jean Rivard, économiste*.

Gérin-Lajoie avait suivi de près les événements politiques de la vie contemporaine. Comme journaliste, puis comme fonctionnaire il avait vécu dans le commerce, et parfois dans l'intimité de plusieurs chefs politiques de cette époque. Aussi quelques membres du parlement lui demandèrent-ils d'écrire l'histoire de cette période importante de nos luttes constitutionnelles, où l'on fit chez nous la conquête du gouvernement responsable. Gérin-Lajoie entreprit d'écrire cette histoire. Mais par un excès de délicatesse, sur la demande de L.-P. Turcotte, l'auteur du *Canada sous l'Union*, qui le pria de retarder la publication de son livre afin de ne pas nuire au sien qui venait de paraître, Gérin-Lajoie suspendit son propre travail. Il ne l'acheva jamais. Heu-

reusement que l'ouvrage était déjà fort avancé. C'est ce manuscrit qui fut publié, en 1888, après la mort de l'auteur, sous le titre de *Dix ans d'Histoire du Canada, 1840-1850*. Lorsqu'Ottawa fut définitivement choisi comme capitale du Canada, Gérin-Lajoie y suivit l'administration. Il y mourut le 4 août 1882.

Jean Rivard. — Le roman de Gérin-Lajoie contient, comme celui de Gaspé, des études de mœurs canadiennes, mais il est aussi et surtout un roman social ou un roman à thèse. L'auteur s'y efforce de persuader ses compatriotes de rester sur la terre natale du Canada, de ne pas émigrer, comme on le faisait alors beaucoup, aux États-Unis, de cultiver le sol riche de la province de Québec, d'abattre sans relâche la forêt vierge, d'ouvrir de nouvelles paroisses, en un mot de coloniser.

A propos de colonisation, et sur ce thème très actuel, Gérin-Lajoie bâtit le plus simple roman. Le moins d'intrigue possible, et le plus possible de vie agricole : telle fut la règle de composition que ce romancier très peu romanesque s'imposa à lui-même. Ce qui ne l'empêcha pas d'écrire un livre qu'on a beaucoup lu, et de créer un type qui est resté comme l'exemplaire de tous les colons.

Jean Rivard est un jeune étudiant que la mauvaise fortune empêche de finir ses études classiques. Il passe, d'ailleurs, assez volontiers de la Rhétorique dans la forêt où il se propose de se tailler un domaine. Il se fait défricheur. Isolé dans les bois de Bristol ¹, où il précède tous ses futurs compagnons, aidé de

1. Ce nom imaginaire désigne à peu près la région où se trouve aujourd'hui la florissante paroisse de Drummondville.

son fidèle serviteur Pierre Gagnon, il abat les grands arbres, ensemente ses abatis, se construit une maison modeste, un nid que, dans cette forêt vierge, Louise Routier viendra bientôt égayer et peupler. Puis le colon besogneux devient un riche et heureux cultivateur. Autour de lui se sont groupés d'autres jeunes gens qui se sont attaqués avec une égale ardeur à la forêt. Rivardville est fondé. Jean Rivard, qui sait conduire avec sagesse sa ferme, qui est un habile économiste, après avoir été un hardi défricheur, donne à qui veut le suivre l'exemple de sa vie pratique. Il devient le premier citoyen de la région nouvellement colonisée, puis le maire de son village, et enfin député de son comté au Parlement.

Gérin-Lajoie a mêlé à la trame du roman beaucoup d'autobiographie, et beaucoup de souvenirs de famille ¹. Il s'est particulièrement transposé dans les personnages de Jean Rivard et de Gustave Charmenil.

Il ne faut pas chercher dans un tel livre une psychologie profonde ni un art savant de conduire les récits. Ce que l'auteur a voulu y montrer surtout, ce sont des "tableaux de colonisation", des scènes où l'on voit se succéder avec une grande vraisemblance toutes les étapes laborieuses, parfois pénibles, mais en somme heureuses de la vie du colon canadien. Et cela est raconté dans un style simple, peut-être un peu terne, pas toujours animé ; mais cela est aussi émaillé de pages fort pittoresques, où sont rappelées avec précision quelques-unes des habitudes les plus caractéristiques de la vie de l'habitant canadien-français.

1. Voir à ce sujet nos *Nouveaux Essais*, pp. 105-128.

Il est regrettable que nos romanciers ne se soient pas davantage appliqués à répandre, à compléter, à renouveler tous ces sujets que fournit l'observation des mœurs et des actions du peuple. Ils auraient pu trouver là des situations qu'il eût toujours été intéressant de raconter.

Pendant que de Gaspé et Gérin-Lajoie publiaient leurs livres, GEORGES BOUCHER DE BOUCHERVILLE (1814-1898) faisait paraître dans la *Revue canadienne*, en 1864 et 1865, un roman, qui attira bien vite l'attention du public: *Une de perdue, deux de trouvées*. C'est un roman de mœurs et d'aventures qui eut du succès. L'intrigue plutôt que le style le recommandait aux lecteurs. L'auteur transporte tour à tour ses personnages dans l'Amérique du Sud, dans la Louisiane, dans les Antilles, et enfin au Canada. Il en prend occasion pour faire des peintures et des descriptions qui sont, dans la première partie du livre surtout, d'un coloris assez chaud. Il y a, au cours du récit fantaisiste, des situations extravagantes, mouvementées qui ont grandement contribué à la vogue toute populaire de l'œuvre.

JOSEPH MARMETTE (1844-1895), qui fut l'un de nos romanciers les plus féconds, a particulièrement exploité les événements de l'histoire. Il a pratiqué chez nous le roman historique. *Charles et Eva* (1867), *François de Bienville* (1870), *l'Intendant Bigot* (1872), *le Chevalier de Mornac* (1873), *le Tomahawk et l'Epée* (1877), sont les œuvres principales qu'il a produites.

D'ordinaire, les reconstitutions historiques de Marmette sont attachantes ; elles évoquent des pé-

riodes dramatiques du passé : avec François de Bienville, c'est le siège de Québec par Phips, avec l'Intendant Bigot, ce sont les dernières années du régime français qui se recomposent sous nos yeux. Mais l'auteur a une vive imagination descriptive qui ne sait pas toujours se borner, et il manque aux caractères de ses personnages une suffisante originalité.

Le roman historique a d'autres représentants parmi nous. Napoléon Bourassa, (1827-1916), a publié en 1866, *Jacques et Marie*, simple idylle où se trouve rappelée l'histoire si dramatique de la dispersion des Acadiens ; Laure Conan (Melle Félicité Angers) a fait paraître, en 1891, *A l'œuvre et à l'épreuve*, et en 1902, *l'Oublié*.

JULES-PAUL TARDIVEL (1851-1905) a laissé un roman à thèse, *Pour la Patrie* (1895), œuvre de pensée religieuse, où l'auteur s'attaque surtout à l'influence maçonnique qu'il dénonce comme le mal le plus dangereux et le plus subtil qui puisse envahir notre vie nationale.

Les Canadiens français attendent encore les écrivains qui, dans ce genre du roman, doteront leur littérature d'œuvres puissantes et originales.

CHAPITRE IV

Récits et chroniques

Joseph-Charles Taché. — Hubert LaRue. — Faucher de Saint-Maurice. — Arthur Buies. — Sir Adolphe Routhier.

Toute littérature produit des conteurs, des novellistes, des chroniqueurs qui expriment sous des formes très variées, souvent légères et badines, parfois graves et dramatiques, les impressions de la conscience, les fantaisies de l'imagination, les aspects pittoresques de la vie populaire. Dans ces genres très souples, mal définis, où un peu de philosophie se mêle à l'observation, l'esprit français aime à exercer et à faire pétiller sa verve. Notre littérature canadienne ne manque pas d'auteurs qui, dans le récit ou la chronique, ont montré d'aimables qualités littéraires et un sens assez pénétrant de la réalité. La matière qui s'offre au talent des conteurs est ici abondante, cependant les légendes et les scènes de la vie populaire n'ont pas encore été assez largement exploitées par nos écrivains.

C'est vers ces légendes et ces aspects pittoresques de la vie canadienne que se porta d'abord le mouvement littéraire de 1860. Aucun autre sujet ne pouvait mieux satisfaire les enthousiasmes patriotiques de ceux qui voulaient alors doter leur pays d'une littérature nationale.

En 1860, l'abbé RAYMOND CASGRAIN commença à raconter quelques *légendes* canadiennes. Ces récits fantaisistes et merveilleux allaient bien à l'imagina-

tion romantique de l'auteur. La *Jongleuse* est la plus célèbre de ces légendes. Mais l'abbé Casgrain laissa brusquement la légende pour s'absorber dans l'histoire. Son exemple avait déjà cependant trouvé des imitateurs.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ (1821-1894) publia dans les *Soirées canadiennes*, en 1861, *Trois Légendes*, et en 1863, des récits populaires, réalistes et vrais, intitulés *Forestiers et Voyageurs*¹. Dans ce recueil se trouvent rappelées en une langue souvent fruste et savoureuse, qui imite celle des "hommes de chantiers", la vie des bûcherons et leurs veillées au "camp".

P.-J.-O. CHAUVEAU (1820-1890) a publié plus tard, en 1877, *Souvenirs et Légendes*, et M. PAMPHILE LEMAY, habile à découvrir tout ce qu'il y a de poésie dans les contes, a écrit les *Contes vrais* (1899).

HUBERT LARUE (1833-1881). — Sous l'influence du même patriotisme littéraire qui inspira la pléiade de 1860, le docteur HUBERT LARUE, professeur à l'Université Laval, publiait dans les *Soirées canadiennes*, le *Foyer Canadien*, la *Ruche littéraire*, où il signalait Isidore de Méplats, des études de mœurs qui ont beaucoup intéressé les contemporains. Parmi ces études, citons les *Chansons populaires et historiques du Canada* (1863), un *Voyage autour de l'Isle d'Orléans* (1861), un *Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean : départ en 1860, retour en 1880* (1879). La

1. *Trois Légendes*, et *Forestiers et Voyageurs* ont plus tard été publiés en volumes.

plupart des études, récits, conférences du docteur LaRue ont été réunis en deux volumes (1870 et 1881) sous le titre de *Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique*. Dans tous ces *Mélanges* se retrouvent la pensée ardente du patriote curieux de conserver les bonnes mœurs anciennes de la race, et aussi les convictions religieuses du professeur appliqué à faire de son laboratoire ou de sa chaire une tribune de l'enseignement scientifique chrétien.

Il ne faudrait pas oublier, dans notre littérature des récits, le journal du siège de Paris fait au jour le jour, en 1870, par Octave Crémazie, écrit dans une prose très alerte, et que l'on trouve, avec les *Lettres* du poète, dans l'unique volume de ses *Œuvres complètes*.

Mais parmi ceux qui ont laissé dans ce genre du récit et de la chronique, des œuvres plus considérables, il faut surtout signaler les suivants.

Henri-Edmond Faucher de Saint-Maurice était doué d'une imagination fervente et d'un goût très vif pour les voyages et les lointaines aventures. Il éprouvait le besoin irrésistible de confier au public ses impressions de touriste ou ses accidents héroïques de vie militaire. Né à Beaumont, le 18 avril 1844, il interrompit à vingt ans ses études de droit pour courir au Mexique se battre contre les guérilleros de Juarez, au profit de l'empereur Maximilien. Il se joignit au corps expéditionnaire français, resta deux ans à faire la guerre de surprises et d'embuscades, et ne quitta le Mexique que le jour où furent rappelés les soldats de la France. Il revint au pays avec cette allure crâne, martiale, avec cette attitude

de paladin qu'il ne devait plus quitter. Au surplus, ce chevalier un peu gascon avait un cœur d'or et ses instincts d'héroïsme se pénétraient d'exquise sensibilité.

Après son retour à Québec, Faucher accepta l'emploi de greffier de la Législature provinciale. Cette situation qu'il occupa pendant quinze ans lui fit des loisirs : il écrivit, il raconta ses expéditions de soldat ou de voyageur et il essaya de peindre la vie canadienne. A partir de 1881, Faucher s'occupa aussi de politique ; il fut élu député de Bellechasse à l'Assemblée législative, et il fit du journalisme au *Journal de Québec* puis au *Canadien*. Il mourut à Québec en 1897.

Les œuvres de Faucher de Saint-Maurice sont : *De Québec à Mexico* (1866) ; *A la Brunante*, contes et récits (1874) ; *Choses et autres* (1874), où l'on trouve surtout des essais de critique littéraire sur les contemporains de l'auteur ; *Deux ans au Mexique* (1875) ; *De tribord à babord*, trois croisières dans le Golfe Saint-Laurent (1877) ; *En route*, sept jours dans les Provinces Maritimes (1888) ; *Joies et tristesses de la Mer* (1888), série de monographies où sont racontés des exploits ou des naufrages de marins canadiens ; *Loin du Pays*, souvenirs d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, 2 volumes (1889) ; *Notes pour servir à l'histoire de l'empereur Maximilien* (1889).

L'écrivain. — Faucher de Saint-Maurice continue, en l'élargissant, la tradition de nos conteurs. Il raconte d'abord, avec rapidité, et avec émotion, ses souvenirs militaires ; puis il s'applique à recueillir des légendes canadiennes et des histoires populaires telles qu'on en conte à la veillée, chez nous, et il en compose le recueil très attachant *A la Brunante*. Mais Faucher, qui aime son pays, se plaît aussi à le

parcourir, et il a soin de prendre note de ce qui frappe ses regards, de fixer par le dessin ou la couleur les paysages qu'il voit tout le long du fleuve Saint-Laurent, dans le Golfe, et dans les provinces maritimes. Il y a là toute une littérature géographique qui se charge, non seulement de descriptions, mais aussi d'impressions, d'anecdotes, de détails de mœurs, qui la font singulièrement intéressante.

Faucher de Saint-Maurice s'est mis tout entier dans son style. Il écrit avec distinction. Sa phrase est soignée et de bonne tenue. S'il y a des inégalités dans ses récits, il faut convenir que ces récits sont presque toujours piquants. Il y a, tout à la fois, chez Faucher, de la verve populaire et de la recherche académique. Lisez, par exemple, racontées à la *brunante*, les légendes du *Fantôme de la Roche*, et du *Feu des Roussi*.

Arthur Buies est resté chez nous le maître incontesté de la chronique. Né à la Côte des Neiges, près de Montréal, en 1840, Arthur Buies, de bonne heure séparé de ses parents qui allèrent se fixer dans la Guyanne Anglaise, et laissé aux soins de deux tantes qui s'appliquèrent à le bien élever, mena la vie la plus bizarre et la plus accidentée. Tour à tour, pendant sa jeunesse, habitant Québec et la Guyane, puis étudiant à Paris malgré la volonté de son père, et devenu soldat garibaldien, en 1859, au grand scandale de ses tantes, Arthur Buies revint au pays étudier le droit, et se fit recevoir au barreau en 1866. Tout aussitôt, l'avocat se lança dans le journalisme et commit les plus graves extravagances d'idées et de plume. Disciple de journalistes et d'écrivains français hostiles

à l'Église, il s'attaqua volontiers au clergé canadien, aux idées et aux œuvres qu'il représente. Il faut négliger cette partie de l'œuvre de Buies, qui a sombré dans l'oubli. Plus tard, le chroniqueur continua, dans différents journaux qui accueillaient sa collaboration, de rédiger des articles courts, spirituels, variés, qui sont restés les modèles du genre dans notre littérature canadienne. Ces chroniques ont été réunies en volumes : *Chroniques, Humeurs et Caprices* (1873) ; *Chroniques, Voyages* (1875) ; *Petites Chroniques pour 1877* (1878).

Arthur Buies a aussi consacré son talent d'observation à des études de géographie descriptive. Il a laissé en ce genre : *L'Outaouais supérieur* (1889), *le Saguenay et le bassin du Lac Saint-Jean* (1896), *Récits de Voyages* (1890), *les comtés de Rimouski, Matane et Témiscouata* (1890), *au Portique des Laurentides* (1891), *la Vallée de la Matapédia* (1895). Buies est mort à Québec en 1901.

Le chroniqueur. — Le nom d'Arthur Buies reste comme celui de l'écrivain qui a le mieux représenté chez nous l'esprit parisien, gouailleur et primesautier, frondeur à l'occasion, mais capable aussi de tendresse et de subtile émotion.

C'est dans l'article rapide, à la fois grave et léger, où se fixent les impressions mobiles de chaque jour, qu'a excellé Buies. On trouve dans ces pages où s'appliquaient son esprit et sa fantaisie, des tableaux de vie canadienne pleins de relief, des paysages décrits avec précision, des paragraphes qui sont des strophes de poésie et des couplets de satire, de petites dissertations à la fois spirituelles et pénétrantes. Le style est mobile comme la pensée, parfois un peu négli-

gé toujours alerte, et d'une langue abondante et juste.

Arthur Buies a particulièrement aimé la langue française. Il l'a voulue, chez nous, débarrassée de tous les apports dangereux, encombrants, de l'anglicisme. Il a écrit, pour aider à la lutte contre l'anglicisme et le mauvais goût, une brochure *Anglicismes et Canadianismes* (1888).

Le genre de la chronique, qui avait réussi à Buies, fut largement cultivé par ses contemporains. HECTOR FABRE (1834-1910) publia en 1877, un recueil de *Chroniques* qu'il avait d'abord données au journal et où se retrouve la finesse polie et mordante de son ironie. ALPHONSE LUSIGNAN (1843-1892) qui fit, au début de sa carrière, du journalisme très ardent et souvent mal inspiré, a laissé sous le titre de *Coups d'œil et Coups de plume* un volume de chroniques assez inégales, souvent ternes, très souvent spirituelles.

NAPOLÉON LEGENDRE (1841-1907) a réuni en deux volumes les *Échos de Québec* (1877), articles et chroniques où sont racontés les petits et grands événements de la vie quotidienne ; il avait déjà donné au public *A mes Enfants* (1875). Legendre fit aussi des vers, qu'il groupa sous le titre de *Perce-Neige* (1886). Il rimait avec grâce et sans assez d'efforts vers l'originalité, de petits sujets variés où courait une légère philosophie. Il publia encore une étude sur la *Langue française au Canada* (1890), et un volume de *Mélanges, prose et vers* (1891).

ERNEST GAGNON (1834-1915) a porté d'abord vers la chanson populaire sa curiosité et son effort littéraire. En 1865, il publiait ce recueil des *Chansons*

populaires du Canada qui est resté, chez nous, un livre classique de folk-lore. Mais Ernest Gagnon n'était pas seulement un musicien et un artiste, il était encore le plus aimable causeur. Il voulut causer avec le public de ses souvenirs personnels et de ses observations sur nos mœurs canadiennes, et de ses recherches historiques. Il publia successivement *Lettres de voyage* (1876), *Choses d'autrefois* (1905), *Feuilles volantes et Pages d'histoire* (1910). Deux autres ouvrages, plus érudits, et qui sont deux instructives monographies, parurent, l'un, *Le Fort et le Chateau Saint-Louis*, en 1895, l'autre, *Louis Jolliet*, en 1902. Une main pieuse et filiale a extrait de ses œuvres et publié après sa mort un recueil de *Pages choisies* (1916).

Sir Adolphe Routhier a écrit en différents genres des livres d'inspiration variée et de style élégant. Il donna d'abord au public ses *Causeries du Dimanche* (1871), où il disserte sur de graves questions de doctrine et d'histoire de l'Église. Quelques mois après s'élevaient autour des *Causeries*, et aussi autour des ambitions littéraires de plusieurs jeunes écrivains, des discussions ardentes où se heurtèrent les plus tenaces rivalités. Ce fut, dans notre littérature qui avait reçu du mouvement intellectuel de 1860 une vive impulsion, l'âge d'or des *Silhouettes littéraires*, des *Porraits et Pastels*, des *Profils et Grimaces*. Sous le couvert du pseudonyme, l'abbé Casgrain et Joseph Marmette, qui signaient *Placide Lépine* (*Silhouettes littéraires*), Hubert LaRue qui signait *Laurent* (*Profils et Grimaces*), et M. Routhier qui se nommait *Jean Piquesfort*, se renvoyaient dans les

journaux les moins suaves aménités. Les *Guêpes canadiennes* ont soigneusement recueilli ces articles, tout ce miel amer de la critique. On relit avec intérêt ces pages et en particulier les *Portraits et Pastels* de M. Routhier.

Plus tard le polémiste se fit touriste, et il raconta ses voyages : *A travers l'Europe* (2 volumes, 1881 et 1883) ; *En canot* (1881) ; *A travers l'Espagne* (1889) ; *De Québec à Victoria* (1893). A cette littérature des récits et des souvenirs appartiennent aussi *La Reine Victoria et son jubilé* (1898), et *Québec et Lévis* (1900). M. Routhier s'est fait encore critique littéraire dans *Les Grands Drame*s (1889), romancier en publiant le *Centurion* (1909), qui est un essai de reconstitution d'histoire juive et romaine au temps de Notre-Seigneur, et apologiste dans son livre *De l'Homme à Dieu* (1913).

Dans tous ces ouvrages, on retrouve les deux facultés maîtresses du talent de M. Routhier, l'imagination et la sensibilité. L'émotion, plus fortement que la pensée, anime et remplit les développements. L'auteur s'applique à écrire une langue personnelle, chaude et colorée. Nous signalerons plus loin les deux recueils de discours de M. Routhier.

Après tous ces conteurs et nouvellistes de la fin du siècle dernier, nommons encore : M. ERNEST MYRAND qui débuta par *Une fête de Noël sous Jacques Cartier* (1888) où se mêlent la fantaisie et l'érudition, et publia en 1899 une précieuse monographie des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* ; M. l'abbé V.-A. HUARD, qui a écrit au fil d'une plume trop facile ses impressions de voyage : *Labrador et Anticosti* (1897), et *Impressions d'un Passant* (1906).

CHAPITRE V

Philosophie. — Eloquence.

Littérature Philosophique. — Publicistes : Jules-Paul Tardivel. — Orateurs politiques et religieux.

Littérature philosophique. — Notre littérature philosophique n'a rien fourni d'original ou de remarquable pendant cette deuxième période. L'esprit canadien n'a pas encore porté de ce côté un suffisant effort. En matière de philosophie, il a assimilé plus qu'il n'a produit.

De graves questions d'ordre social ou politique ont souvent préoccupé l'attention, et ont suscité des œuvres courtes et rapides, brochures ou pamphlets écrits sous l'influence du moment, et qui n'ont guère survécu à leur actualité. Deux ouvrages de sociologie et de philosophie, plus consistants et plus substantiels, méritent d'être ici rappelés : *Quelques Considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* (1866), par Mgr LOUIS-FRANÇOIS LAFLÈCHE (1818-1898), évêque des Trois-Rivières, et *Le Libéralisme* (1872) par Mgr BENJAMIN PAQUET (1832-1900). Dans l'ordre apologétique, signalons *la Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes* (1873), par l'abbé LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, aujourd'hui cardinal-archevêque de Québec. C'est à l'Université Laval, de Québec, devenue un centre d'études où se groupaient d'éminents professeurs, que les abbés Paquet et Bégin enseignèrent leurs leçons avant de les publier.

C'est encore une ferme pensée philosophique et apologétique qui a inspiré les opuscules de Mgr JOSEPH-SABIN RAYMOND (1810-1887) : *Importance des études religieuses* (1864) ; *Devoirs envers le Pape* ; *Destinées providentielles de Rome* ; *De l'Eglise et de l'État*.

Publicistes et journalistes. — Quelques journalistes se sont particulièrement distingués dans les luttes politiques ou sociales de la fin du siècle dernier, et ont laissé le souvenir d'un art assez habile à manier les idées, la dialectique, l'ironie ou l'invective. Malheureusement l'œuvre de la plupart d'entre eux est restée enfouie au journal où elle parut. Il convient de rappeler ici quelques noms qui furent populaires dans l'histoire de notre journalisme : JOSEPH-CHARLES TACHÉ (1821-1894), le fondateur du *Courrier du Canada*, JOSEPH-EDMOND CAUCHON (1816-1885), le fondateur du *Journal de Québec*, HECTOR FABRE (1834-1910), longtemps rédacteur à *l'Événement*, puis, pendant qu'il occupait à Paris le poste de Commissaire général du Canada, fondateur et rédacteur du *Paris-Canada*, OSCAR DUNN (1845-1885) rédacteur au *Courrier de Saint-Hyacinthe* et à la *Minerve*, qui nous a laissé *Dix ans de journalisme* (1876) et *Lectures pour tous* (1878) ; ISRAËL TARTE (1848-1907), rédacteur au *Canadien* et à la *Patrie*.

Au-dessus de tous ces noms que nous venons de rappeler, il faut placer celui de Jules-Paul Tardivel.

Jules-Paul Tardivel. Né aux États-Unis, à Covington, le 2 septembre 1851, d'un père français et d'une mère anglaise ; orphelin de mère dès l'âge de trois ans, et élevé dans la seule connaissance de

la langue anglaise, ce n'est qu'à l'âge de 17 ans, en 1868, que Tardivel vint apprendre le français au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il fit ses études classiques. Il devait vouer un culte spécial à cette langue apprise sur le tard et qu'il se préoccupa de défendre contre l'anglicisme. C'est dans les travaux laborieux du journalisme que Tardivel a passé toute sa vie. Il débuta au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, puis collabora à la *Minerve*, et fonda en 1881, le journal ou revue hebdomadaire, *la Vérité*, dont il fut le rédacteur jusqu'à sa mort, arrivée le 24 avril 1905.

Il a réuni en trois volumes, intitulés *Mélanges*, ses principaux articles. On a aussi de lui, une biographie de *Pie IX* (1878), des *Notes de voyages* (1890), un livre très apprécié sur la *Situation religieuse aux États-Unis* (1900), où il répond à un article de Ferdinand Brunetière, paru dans la *Revue des Deux Mondes*, sur le *Catholicisme aux États-Unis*, et enfin deux brochures, *l'Anglicisme voilà l'ennemi* (1880), et *la Langue française au Canada* (1901). Nous avons déjà signalé son roman à thèse anti-maçonique *Pour la Patrie* (1895).

Le journaliste. — L'œuvre principale, essentielle, de Tardivel, c'est la lutte qu'il a faite dans *la Vérité* contre toutes les idées qui tendaient à amoindrir chez nous les doctrines et l'influence de l'Église. Il fut avant tout journaliste catholique, et indépendant des partis politiques. A ce titre, Tardivel a été chez nous un prévoyant initiateur. Persuadé que la morale publique baisse quand elle ne s'inspire pas des enseignements de l'Église, et que la législation et l'action politiques deviennent

facilement dangereuses quand elles s'isolent des principes de la philosophie chrétienne, persuadé aussi que notre vie historique est intimement liée à la vie même de l'Église, qui fut chez nous une incomparable ouvrière de nos destinées nationales, Tardivel n'a cessé de combattre toutes les infiltrations libérales qui pouvaient ici fausser l'opinion politique ; il a dénoncé avec une particulière vigueur les influences occultes de la franc-maçonnerie. Ce fut pour livrer avec plus de liberté toutes ces batailles d'idées et de principes que Tardivel se plaça au-dessus des partis politiques. Il estimait que si les partis politiques sont nécessaires, l'esprit de parti peut facilement devenir une puissance aveugle et néfaste. La franchise, l'intransigeance, et quelquefois des excès de pensée ou d'appréciation, ont fait à Tardivel beaucoup d'adversaires. Tous se sont plu à louer la droiture de sa volonté, l'indépendance courageuse de sa plume et de ses convictions.

La langue qu'écrivait Tardivel est surtout faite de clarté et de raison. Elle n'a pas de brillant coloris, ni de surprises de mots. Cependant, elle devient facilement chaude et animée quand elle est mise au service des colères ou des hautes passions de l'écrivain.

C'est à cette période de notre histoire littéraire que nous étudions qu'il faut aussi attribuer l'œuvre de journaliste militant que fut longtemps M. THOMAS CHAPAI. M. Chapais a recueilli et groupé dans ses *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires* les articles qu'il écrivit sur les questions les plus graves qui ont surgi pendant les dix-sept ans (1884-1901) qu'il dirigea le *Courrier du Ca-*

nada. Le style de ces articles, souvent inégal, porte volontiers la marque du talent oratoire de l'auteur.

L'éloquence. — L'on peut au journalisme rattacher l'éloquence politique. A la tribune et au journal sont agitées les questions les plus graves de la vie d'un peuple. Et la tribune fut toujours occupée chez nous, depuis les origines de notre vie parlementaire, et surtout depuis 1840, par un grand nombre d'orateurs. Mais la quantité de nos tribuns fut bien supérieure à leur qualité. En général, notre éloquence politique ne s'est pas assez souciée de l'art. Elle a contenu plus de passions que d'idées ; et elle se pare de plus de déclamations que de beautés. Il y a longtemps que Cicéron a constaté qu'il est bien difficile d'exceller dans un genre qui exige une si haute culture de l'esprit, un patient apprentissage de l'art, et les plus précieuses qualités de l'âme. Trop souvent et trop longtemps notre éloquence politique est restée terne et lourde, ou emphatique et pompeuse à la façon des tirades romantiques ; elle a trop volontiers retourné les lieux communs de la banalité, et ne s'est pas assez renouvelée dans la méditation et la science. Il est possible que l'éloquence parlementaire anglaise, diffuse et volontiers ignorante des lois de la composition, ait influé sur la valeur littéraire de la nôtre.

Parmi les orateurs qui, vers la fin du siècle dernier, ont exercé par la parole le plus d'emprise sur les assemblées politiques ou les parlements, et dont on a recueilli et publié les discours, il faut signaler Sir Georges-Étienne Cartier, Honoré Mercier, Adolphe Chapleau, et le plus séduisant de tous Sir Wilfrid

Laurier. CARTIER (1815-1873), le grand ouvrier politique de l'Acte de la Confédération, avait plus de raison solide et prudente que de flamme oratoire ; MERCIER (1840-1894) fut un tribun patriote, préoccupé de défendre et d'agrandir notre vie française, un excitateur de sympathie et d'enthousiasme ; CHAPLEAU (1840-1898), par son verbe harmonieux autant que par la finesse de son esprit, fut un habile enchanteur ; SIR WILFRID LAURIER, qui les domine de sa haute taille et aussi par l'élévation facile de ses pensées, reste comme le type le plus élégant et le plus académique de nos orateurs parlementaires.

L'éloquence académique, plus soignée dans ses formes et plus soucieuse d'idées que notre éloquence politique, est surtout représentée dans la seconde moitié du siècle dernier par P.-J.-O. CHAUVÉAU (1820-1890), l'orateur des grandes fêtes nationales, M. le juge A.-B. ROUTHIER (*Conférences et Discours*, 2 vols), dont la phrase se charge surtout d'émotions, M. THOMAS CHAPPAIS (*Discours et Conférences*, 2 vols), qui aime particulièrement à célébrer nos grands souvenirs et nos grands devoirs historiques, et l'abbé GUSTAVE BOURASSA (1860-1904) qui a laissé un intéressant volume de *Conférences et Discours* (1899).

L'éloquence de la chaire est assurément celle qui chez nous fut le plus pratiquée ; c'est elle qui a laissé le moins d'œuvres écrites. Nos meilleurs prédicateurs n'ont pas assez pris soin de prolonger par le livre l'écho de leurs discours. Plusieurs d'entre eux se sont pourtant distingués, et ont conquis la faveur du public. Il faudra, dans notre histoire de l'élo-

quence sacrée, mettre au premier rang l'abbé JEAN HOLMES (1799-1852), du Séminaire de Québec, qui prêcha en 1848 et 1849, dans la cathédrale de Québec, une série de conférences qui obtinrent un incomparable succès. On accourut pour entendre la parole vibrante, chaude, et persuasive de l'orateur appliquée à démontrer la vérité de Dieu et de son Église. M. Holmes, appuyant à la fois ses démonstrations sur la théologie et l'histoire, donnait à ses leçons d'apologétique une variété de forme et d'arguments qui captivait l'attention, et souvent provoquait l'enthousiasme. On relit encore avec intérêt ces pages oratoires où passait le grand souffle de l'éloquence romantique.

A côté des *Conférences de Notre-Dame de Québec*, de l'abbé Holmes, il faut placer le recueil des conférences, sermons et discours de l'abbé LOUIS-HONORÉ PAQUET (1838-1915), que l'on a récemment publié¹. L'abbé L.-H. Paquet, professeur à l'Université Laval, fut longtemps l'orateur de la chaire le plus goûté. Non seulement sa voix qui avait les plus pures sonorités métalliques, mais aussi sa pensée qui était ferme, et son style qui se parait d'élégance et de simplicité, concouraient à le faire aimer et rechercher des auditoires d'élite.

1. *L'abbé' Louis-Honoré Paquet. Echos et Glanures.* Québec, 1916.

QUATRIÈME PÉRIODE

LA LITTÉRATURE QUI SE FAIT

1900-1917

CHAPITRE PREMIER

Renouveau littéraire. — La poésie.

Renouveau littéraire. — Il est bien difficile de juger les quinze dernières années de notre vie littéraire : nous coudoyons les hommes qui travaillent, qui écrivent, et il manque évidemment, pour la sécurité et la parfaite justesse de nos appréciations, le recul nécessaire du temps. Cependant, nous ne croyons pas qu'il soit téméraire d'affirmer dès maintenant que pendant ces quinze ou dix-sept premières années du vingtième siècle, nous avons assisté à un renouveau des lettres canadiennes. Les auteurs se sont multipliés, ils se sont faits plus artistes, et le public a plus activement collaboré, par son attention sympathique, à cette floraison nouvelle de la littérature de chez nous.

Cette renaissance à été déterminée par des influences qui, du dehors ou du dedans, stimulent le travail de l'esprit.

Depuis vingt ans, la littérature française, qui fut toujours maîtresse ou éducatrice de la nôtre, a repandu, chez nous, avec plus d'abondance que jamais, ses livres, ses revues et ses journaux. Nos librairies canadiennes-françaises ont vu s'accroître de façon considérable leur clientèle. On lit beaucoup plus qu'autrefois. Si on ne lit pas mieux, il y a beaucoup plus de lecteurs, et on lit beaucoup plus de livres. Et il arrive que le public instruit s'intéresse davantage à toutes les questions d'ordre littéraire, sociale, philosophique, dont est remplie cette littérature française contemporaine. Et voilà peut-être l'une des causes de cet accroissement de productions littéraires que l'on remarque chez nous. Il y a plus d'idées dans l'air et dans les esprits. Et les esprits sont ainsi enrichis et fécondés.

D'autre part, nos écrivains ont été plus encouragés par le public. Notre amour propre national a déterminé vers eux un courant de sympathie plus large et plus continu. Nous voulons une vie nationale canadienne-française plus complète, plus profonde, plus brillante au regard de l'étranger, mieux pourvue aussi de tout ce qui peut, à l'intérieur, accroître ses forces de résistance et de propagande. Les luttes injustes, mesquines, que l'on fait à l'élément français dans les provinces où nous sommes en minorité, luttes qui ont pris depuis quelques années une acuité nouvelle et dangereuse, ont ramené notre attention sur tous les intérêts menacés de notre langue et de notre race. Le culte des choses de chez nous s'est

développé au milieu de ces épreuves ; les écrivains se sont appliqués à y satisfaire dans des œuvres nouvelles, et le public a mieux qu'autrefois répondu à cet effort. Il accueille avec plus de sympathie les livres canadiens.

De ce mouvement patriotique sont nées des associations qui devaient elles-mêmes provoquer des activités littéraires nouvelles. En 1902, était fondée à Québec, sous les auspices de l'Université Laval, la Société du Parler français au Canada. Aucune institution n'a autant contribué à faire mieux estimer notre langue, nos traditions et notre littérature. Par sa revue mensuelle, le *Parler français*, elle a rappelé sans cesse vers nos œuvres canadiennes l'attention du public, elle a stimulé le travail des écrivains ; elle a mis en faveur ce que l'on appelle la " nationalisation " de notre littérature.

C'est par ses soins que fut organisé, en 1912, le premier et triomphal congrès de la langue française au Canada. Ce congrès groupa toute la famille française de l'Amérique, il rapprocha toutes les forces vives de la race, il fit avec soin l'inventaire de toutes nos ressources intellectuelles, et il mit en plus grande lumière le rôle important et nécessaire de notre littérature.

D'autre part, vers la fin du siècle dernier s'était formé à Montréal un cénacle d'écrivains qui devaient trouver dans ce rapprochement des personnes une incitation au travail. L'*Ecole littéraire*, fondée en 1895, réunit poètes et prosateurs au Château historique de Ramesay. Elle n'imposait aucune discipline artistique à ses membres, ce fut un cercle littéraire plutôt qu'une école. En 1900, parut sous le

titre collectif de *Soirées du Château de Ramezay*, quelques-unes des meilleures productions de ses membres. Si l'*Ecole* s'est assez vite dispersée, il semble qu'il est resté, à Montréal, de cette initiative, une activité littéraire qui, depuis, n'a fait que s'accroître.

Une autre cause du renouveau que nous constatons au début du vingtième siècle, c'est l'apparition de la critique littéraire. Celle-ci s'est particulièrement appliquée à créer de l'estime pour le livre canadien, à louer ce qu'il y avait de bon dans ces livres, à reprendre avec bienveillance ce qu'il y avait de médiocre, et à guider ainsi vers le mieux nos écrivains. La critique, sans doute, s'était exercée ici avant 1900, mais elle n'avait guère connu de mesure, et ses essais avaient surtout consisté en des articles rares, isolés, où la louange était excessive et la censure trop violente¹. Personne n'avait eu le goût ou le courage de pratiquer spécialement ce genre plutôt ingrat.

Sans exagérer l'importance de la critique, il faut reconnaître qu'elle est pourtant nécessaire, et que sans elle les œuvres littéraires ne reçoivent pas du public l'attention qu'elles méritent. C'est à la suite des premiers efforts de notre critique, que l'histoire de la littérature canadienne, trop inconnue auparavant, fut inscrite aux programmes des études primaires supérieures et de l'enseignement secondaire.

En même temps que se multiplient les œuvres et que veille la critique, l'art littéraire paraît en progrès sur les périodes précédentes. Les méthodes deviennent plus rigoureuses, et le goût plus judicieux. L'histoire et la poésie ont particulièrement profité de

1. Voir à ce sujet l'*Introduction* de nos *Essais sur la Littérature canadienne*.

ces perfectionnements. L'école historique de Québec, et l'école des poètes de Montréal ont produit en ces dernières années quelques-unes de nos meilleures œuvres.

La Poésie. — C'est la poésie qui paraît avoir le plus abondamment inspiré nos écrivains depuis quinze ans. Et c'est à Montréal que les poètes ont surgi plus nombreux. L'*École littéraire* y a groupé d'abord autour de quelques anciens, où Louis Fréchette apparaissait déjà comme un ancêtre, des jeunes qui voulaient continuer leur œuvre et la perfectionner. Toutes les promesses de cette École n'ont pas été tenues, mais il s'est détaché de ce cénacle des laborieux qui ont lié leurs premières gerbes. De plus, beaucoup de poètes nouveaux qui ont publié des vers depuis quinze ans ont travaillé en dehors de l'École, et sans paraître avoir subi son influence.

L'École, d'ailleurs, ne s'est jamais proposé que de stimuler le travail et de corriger en séances fraternelles les essais qu'on voulait bien lui soumettre.

Il faut remarquer que notre poésie contemporaine est d'inspiration plus variée, et d'un art plus parfait que celle de l'époque précédente. Elle s'exerce moins exclusivement sur des sujets patriotiques, elle s'est faite plus intérieure et plus psychologique. M. Pamphile Le May, un vétéran de 1860, n'a pu lui-même échapper à ces influences nouvelles, et il a publié, en 1904, son meilleur recueil, le plus artistique et le plus riche d'inspirations personnelles, *les Gouttelettes*. A côté des poètes psychologues ou moralistes, il faut distinguer le groupe intéressant de ceux qui aujourd'hui s'appliquent à chanter non pas

la patrie en général, ou notre histoire, mais la petite patrie et les petites choses si attachantes de chez nous. C'est notre groupe des poètes du terroir.

M. Émile Nelligan fut l'une des meilleures espérances de l'École littéraire. Son talent devait trop tôt sombrer dans le naufrage douloureux de son esprit. Ses poésies ont été recueillies dans le livre *Émile Nelligan et son œuvre* (1903). — Nelligan s'est défini lui-même dans deux poèmes infiniment tristes : *Mon âme* et *le Vaisseau d'or*. Sa poésie est sortie toute en fièvre de son imagination et de sa pensée. Elle tient au tempérament surexcité, malade, du poète, à ses tristesses qui l'accablent, à ses désirs qui le tourmentent, et nullement à nos traditions nationales et religieuses. Cette âme impressionnable que la névrose secoue et ébranle, est une âme d'artiste. Elle s'inspire trop visiblement parfois de Paul Verlaine, de Charles Beaudelaire, ou de Maurice Rollinat, mais elle apporte à ces imitations un grand souci de la forme. Le poète cherche le mot pittoresque ou rare qui fasse image ou harmonie. Il est regrettable qu'il y ait parfois dans ces vers tant de négligences voulues et tant d'excentricités déconcertantes.

M. Albert Lozeau, de tous les poètes de la jeune école, est celui qui a fait jusqu'ici l'œuvre la plus abondante et la plus artistique. Il a publié *l'Ame solitaire* (1907), *le Miroir des jours* (1912), *Lauriers et Feuilles d'Erable* (1916). Deux séries de *Billets du soir* (1911 et 1912) attestent que le poète sait habilement manier la prose. Ces billets sont de petits poèmes tout délicats, des sonnets en prose.

M. Lozeau s'est tout d'abord appliqué à chanter la vie intérieure de l'âme et de ses désirs. Condamné longtemps par une pénible maladie à l'immobilité et à la solitude, il n'a guère vu tout d'abord le monde et la nature que par les fenêtres de sa chambre. Il rêve donc alors plus qu'il n'observe ; et c'est dans le sonnet qu'il se plaît davantage à enfermer le songe de sa pensée. Mais le poète aime aussi la nature, et il la chante soit pour la décrire avec sobriété, soit pour y reproduire l'harmonie qu'il y perçoit. Toujours il le fait en artiste, occupé avec soin des effets de mots ou de style. Ses poèmes ressemblent souvent à de fines broderies, et les dessins en sont parfois trop menus et trop recherchés. Le talent de M. Lozeau est d'ailleurs toujours en progrès.

M. Paul Morin a publié en 1911 *le Paon d'Email*. Ce livre fut pour notre public une surprise. Par lui entraient dans notre poésie canadienne l'art de décrire pour décrire, de peindre pour peindre, et l'exclusive préoccupation de montrer aux yeux des lignes souples et des couleurs harmonieuses. Cette œuvre de dilettantisme était aussi, en son fond, une œuvre païenne. Mais l'œuvre était cependant faite de bonne main d'ouvrier ; et il faut reconnaître qu'il y a dans ce recueil la marque d'un talent précieux.

D'une inspiration moins impersonnelle, mais avec un art très recherché aussi, et quelquefois trop laborieux, M. JEAN CHARBONNEAU dans *les Blessures* (1912) et M. René CHOPIN dans *le Cœur en exil* (1913) ont écrit des vers où la pensée est souvent trouble, et s'égare dans des rêves d'impiété obscure. M.

Guy DELAHAYE a trop voulu sortir des chemins battus du lyrisme, en écrivant *les Phases* (1910), recueil où l'on aperçoit les traces d'un talent orginal et souple, mais où l'auteur s'est égaré dans les vagues fantaisies du symbolisme.

Parmi les nouveaux poètes qui se sont occupés d'analyser des états d'âme, et qui y ont assez bien réussi, avec une inspiration inégale, il faut encore nommer M. Albert DREUX (*Les Soirs*, 1910), M. Jules TREMBLAY (*Des Mots, des Vers*, 1911), et *Les Ferments*, 1917, M. l'abbé Arthur LACASSE (*Heures solitaires*, 1916).

D'autres ont plutôt cherché dans la poésie des choses de chez nous le motif de leurs chants ; ils ont renouvelé aux souffles de la bonne nature canadienne leurs couplets rustiques ou familiers. Ce sont : M. Albert FERLAND, avec la série des poèmes intitulés *le Canada chanté*, qu'il commençait à publier en 1908 ; M. Englebert GALLÈZE (*Les Chemins de l'Ame*, 1910, *La claire Fontaine*, 1913) ; Jacquelin (*Heures poétiques*, 1910, *Mon Pays, mes Amours*, 1913) ; M. Hector DEMERS (*Voir champêtres*, 1912) ; Mlle Blanche LAMONTAGNE (*Visions gaspésiennes*, 1913, *Par nos champs et nos rives*, 1917).

Mlle Blanche Lamontagne est, de tout ce dernier groupe, le poète qui sait mettre le plus de précision pittoresque dans ses vers. Son dernier recueil, *Par nos champs et nos rives*, nous montre en plein développement un talent laborieux, une âme d'artiste qui se complait dans la vision et la description des choses qui l'entourent. Son réalisme vigoureux se mêle d'idéalisme élevé et très sain.

CHAPITRE II

La prose

L'Histoire. — Philosophie et Sociologie. — Le roman. — Récits canadiens. — Éloquence. — Critique littéraire.

L'Histoire. — L'histoire a été renouvelée chez nous depuis quelques années, surtout par l'application de nos historiens à suivre et à pratiquer des méthodes plus rigoureuses. Les archives plus facilement ouvertes, les bibliothèques mieux pourvues de livres et de documents, des études plus attentives qui ont permis de découvrir, sur bien des points, l'insuffisance de nos premiers historiens, ont peu à peu révélé aux chercheurs la nécessité de reprendre le travail des anciens et de le refaire avec plus de précision. D'autre part, les luttes pour la vie nationale qui ont surgi depuis plus de vingt ans dans les provinces où les Canadiens français sont en minorité, ont fortement incliné nos esprits vers une étude plus minutieuse de nos droits historiques et constitutionnels. On veut connaître mieux le passé sur lequel s'appuie comme sur un fondement inébranlable l'avenir de notre race. L'Université Laval a répondu à ces désirs en instituant, à Québec et à Montréal, des cours publics d'histoire du Canada.

M. Thomas Chapais se place aujourd'hui au premier rang, et en tête du groupe de nos historiens. Il a publié *Jean Talon* (1904), et le *Marquis de Mont-*

calm (1911). Ses cours publics à l'Université Laval, commencés en 1916, s'ils sont continués avec le succès qui a caractérisé les débuts, feront une excellente histoire du Canada sous le régime anglais. M. Chapais recherche avant tout et avec exactitude la vérité ; il fait de l'histoire une œuvre de science d'abord, évitant avec soin toute préoccupation tendancieuse ; mais il donne aussi à la vérité scientifique une forme agréable, soignée, vivante, souvent oratoire. Le récit de la bataille de Carillon, dans *le Marquis de Montcalm*, est une des belles pages de la prose canadienne.

M. Alfred De Celles a fait sous forme de monographies une partie de l'histoire politique du régime anglais. *Papineau* (1905), *Lafontaine et son temps* (1907), *Cartier et son temps* (1907), sont trois ouvrages où sont retracées les principales luttes parlementaires du siècle dernier. L'auteur n'y fait pas œuvre d'érudit, il s'applique plutôt à établir des dissertations historiques, d'ailleurs solides, que l'on lit avec grand intérêt.

M. l'abbé Auguste Gosselin, qui a publié en 1890 la *Vie de Mgr de Laval* (2 vols), s'est surtout préoccupé d'étudier l'histoire de l'Église du Canada. Il fait paraître toute une série de monographies épiscopales qui sont autant de tableaux rapidement dessinés de notre histoire religieuse. La forme littéraire de l'œuvre, qui se pare quelquefois de grâces faciles, n'est pas toujours assez renouvelée. Ses derniers livres se chargent parfois de détails trop particuliers, qui n'importent pas à une histoire générale

de l'Église au Canada. M. l'abbé Gosselin a écrit : *Henri de Bernières*, (1902) ; le docteur *Jacques Labrie* (1903) ; *Jean Bourdon et l'abbé de Saint-Sauveur* (1904) ; *Jean Nicolet* (1905) ; *La Mission du Canada avant Mgr de Laval : Récollets et Jésuites, 1615-1659* (1909) ; *Au pays de Mgr de Laval : lettres de voyage* (1910) ; L'ÉGLISE DU CANADA : *Mgr de Saint-Vallier* (1911) ; *Mgr de Mornay, Mgr Dosquet, Mgr de l'Auberivière* (1912) ; *Mgr de Pontbriand*, (1914) ; *l'Eglise du Canada après la Conquête, première partie, 1760-1775* (1916) ; *l'Eglise du Canada après la Conquête, deuxième partie, 1775-1789* (1917).

M L'ABBÉ HENRI-ARTHUR SCOTT avec une *Histoire de Notre-Dame de Sainte-Foy* (1902), dont la première partie seule a paru, et MGR AMÉDÉE GOSSELIN avec une très remarquable monographie sur *l'Instruction au Canada sous le Régime français* (1911), ont surtout mis dans leur travail le plus rigoureux esprit scientifique.

Pendant ces quinze dernières années se sont multipliées les monographies qui ont porté sur quelques points de notre histoire une lumière plus vive. Parmi les auteurs de ces études, citons : M. Ernest MYRAND (*Sir Williams Phipps devant Québec 1893 ; Frontenac et ses Amis*, 1902) ; M. l'abbé Lionel LINDSAY (*Notre-Dame de la Jeune Lorette en la Nouvelle-France*, 1900) ; M. l'abbé Aristide MAGNAN (*l'Histoire de la race française aux États-Unis*, 1912).

Philosophie ; sociologie. — La littérature philosophique s'est enrichie depuis quelques années d'œuvres qui ont une grande valeur de fond et de forme.

Mgr Louis-Adolphe Paquet, auteur des six volumes de *Commentaria* sur saint Thomas, qui avaient mis en très vive lumière l'enseignement théologique de l'Université Laval de Québec, nous a donné, depuis, les meilleurs ouvrages de littérature philosophique et de sociologie que nous ayons. Sous le titre général de *Droit public de l'Eglise*, Mgr Paquet a successivement publié : *Principes généraux* (1908), *l'Eglise et l'Education* (1909), *l'Organisation religieuse et le Pouvoir civil* (1912), *l'Action religieuse et la loi civile* (1915).

Tous ces ouvrages sont pleins d'une doctrine abondante, qui s'appuie sur les principes les plus solides et les plus féconds de la philosophie catholique ; ils contiennent les théories sociales les plus aptes à organiser pour le progrès, dans la liberté et le respect de tous les droits, la vie des États. L'auteur a su donner à sa pensée la forme souple, élégante, très littéraire qui caractérise son style. Il faut ajouter à cette œuvre de Mgr Paquet deux autres livres : *Etudes et Appréciations : fragments apologétiques* (1917), *Etudes et Appréciations : mélanges canadiens* (1918), où reparait le théologien lettré préoccupé tout à la fois des intérêts de la vérité religieuse, et des graves problèmes de notre avenir national, et *Discours et Allocutions* (1915), où se retrouvent les plus belles pages oratoires de l'auteur.

C'est surtout de l'apologétique, et aussi de fines études d'âmes, que nous trouvons dans les livres du R. P. Louis LALANDE : *Croire, c'est vivre* (1906), traduction libre d'un ouvrage de Mgr Stang, évêque de Fall River ; *Entre Amis* (1907) et *Causons* (1915).

Edmond de Nevers (1862-1906), a publié l'*Avenir du Peuple canadien-français* (1896) et l'*Ame américaine* (2 vols, 1900). Ces ouvrages contiennent surtout des études d'ordre politique, historique et sociale. Dans l'*Ame américaine*, l'auteur a analysé les éléments multiples, disparates, dont se compose l'âme de nos voisins. Il y raconte tour à tour les origines, la vie historique, les mouvements d'immigration, les évolutions politiques et sociales de la république des États-Unis. S'il y a un peu de confusion dans le plan de l'ouvrage, l'abondance des informations, l'ingéniosité des aperçus, la haute inspiration de l'ensemble en font une œuvre qui mérite d'être conservée. La langue en est claire et flexible, et de bonne tenue littéraire.

Il convient de rappeler ici les travaux qu'Errol BOUCHETTE (1862-1912) a consacrés aux questions économiques : *Emparons-nous de l'Industrie* ; *L'Évolution économique de la Province de Québec* ; *Études sociales et économiques sur le Canada* ; *L'Indépendance économique du Canada*.

M. Henri Bourassa a publié récemment deux ouvrages où sont étudiés nos plus graves problèmes constitutionnels et nationaux. *Que devons-nous à l'Angleterre ?* (1915) ; *Hier, Aujourd'hui, Demain* (1916). A propos des problèmes que soulève la guerre actuelle, il a publié, *Le Pape arbitre de la Paix* (1918), où il interprète avec vigueur la pensée si souvent exprimée par S. S. Benoît XV sur les conditions de la paix, et où il revendique avec éloquence pour le Pape la place qui lui revient dans les conseils où

se termineront les conflits internationaux. L'auteur a paru dédaigner dans ces ouvrages toute préoccupation d'ordre littéraire, mais il s'y retrouve avec sa langue précise, claire, vivante et juste.

Le journalisme, véhicule quotidien des idées politiques ou sociales qui occupent sans cesse l'opinion publique, a fait en ces dernières années de réels progrès. A côté des journaux inféodés aux partis politiques, et des journaux "jaunes" imités des feuilles à sensations et à réclames, où la prose est trop souvent médiocre, des États-Unis, ont été créés des journaux avant tout consacrés à la discussion des idées. Le ton du journalisme s'y est élevé, et la tenue littéraire des autres journaux eux-mêmes y a gagné.

L'Éloquence. — L'éloquence qui s'alimente d'ordinaire aux sources de la philosophie, de l'histoire, de la religion et de la politique fait entendre chez nous ses multiples voix. Les orateurs ne nous manquent assurément pas. Cependant nous avons peu d'œuvres écrites ; peu d'orateurs, trop peu se sont préoccupés de continuer par le livre l'action efficace de la parole.

Notre éloquence politique est surtout représentée aujourd'hui par M. Henri BOURASSA, dont la phrase est volontiers incisive et claironnante. Dans l'éloquence religieuse et académique Mgr P.-E. ROY excelle tout à la fois par une grande force de dialectique, et par l'élégance souple et précise de son élocution ; Mgr L.-A. PAQUET déploie avec grâce la phrase ondoïante et harmonieuse où il aime à mettre sa pensée.

Romans ; récits ; chroniques. — Le roman est, de tous les genres en prose, celui qui a le moins bénéficié du renouveau littéraire. Si l'on excepte *le Centurion* (1909), roman historique de Sir Adolphe ROUTHIER, où l'auteur malgré une certaine impropriété du vocabulaire, et le manque de couleur locale que l'on remarque dans son livre, a fait preuve d'informations variées, et d'imagination gracieuse, aucune œuvre de suffisante valeur n'a été écrite en ce genre depuis quinze ans. Il convient cependant de signaler le louable effort, pas assez discipliné, de M. Hector BERNIER qui a trop hâtivement écrit *Au large de l'écuil*, (1912,) et *Ce que disait la Flamme*, (1913). M. Ernest CHOQUETTE, qui avait publié *les Ribaud* (1898) *Claude Paysan* (1900), vient de donner une œuvre à la fois trop compliquée et très improprement écrite, *la Terre*, (1916).

Le souci de faire revivre les choses de la vie canadienne, de la vie populaire surtout, la plus riche en traditions pittoresques, a provoqué toute une littérature du terroir, en prose, qui eut un vif succès. Parmi toutes ces œuvres qu'inspire le culte de la petite patrie, citons *la Noël au Canada* (1900) de Louis FRÉCHETTE, *les Propos canadiens* (1912), de M. l'abbé Camille ROY, *le Chez Nous* (1914) de M. Adjutor RIVARD, *les Rapailages* (1916), de M. l'abbé Lionel GROULX.

Les chroniqueurs n'ont pas manqué, non plus, à nos journaux. Quelques-uns ont réuni en volumes leurs *billets* de semaine. M. Albert LOZEAU a publié deux séries de *Billets du soir* (1911 et 1912), et M. Léon LORRAIN des *Chroniques* (1912). Signalons

aussi le *Premier Pêché* (1902) et *Le long du Chemin* (1912) de MADELEINE et les deux séries de *Lettres de Fadette* (1914 et 1915).

La critique littéraire. — Enfin, c'est pendant les premières années du vingtième siècle, que la critique littéraire a pris chez nous quelque consistance ; elle compte maintenant ici parmi les genres cultivés.

On nous permettra de rappeler les études que nous avons nous-même publiées, et où nous avons essayé de faire œuvre utile auprès de nos écrivains : *Essais sur la Littérature canadienne* (1907) ; *Nos Origines littéraires* (1909) ; *Nouveaux Essais sur la littérature canadienne* (1914). — M. l'abbé Emile CHARTIER publia, avec la même préoccupation de servir les lettres canadiennes, ses *Pages de Combat* (1911), et Henri d'Arles ses *Essais et Conférences* (1910) et *Eaux fortes et Tailles-douces* (1913). Il n'est que juste de rappeler ici l'œuvre de critique très juste et très élégante que fait dans la revue *le Parler français*, M. Adjutor RIVARD.

Le théâtre n'a pas encore fourni d'œuvres substantielles à la littérature canadienne. Il faut, pour y exceller, beaucoup de talent, une haute culture générale de l'esprit, le sens de l'observation, de la pénétration psychologique, un art très sûr et très expérimenté, le don de la scène. Il semble bien que toutes ces conditions ne se sont pas encore trouvées réunies chez nous dans un seul dramaturge. Et nous n'avons pas encore de théâtre canadien-français.

CONCLUSION

Notre littérature existe. — Quelques causes de ses imperfections. — La question de sa "nationalisation".

Tels sont les principaux noms, les œuvres et les idées essentielles et directrices que nous avons cru devoir suggérer à l'attention du lecteur. Nous n'ignorons pas les imperfections de ce *Manuel* ; nous avons pu y faire entrer des noms et des œuvres qui n'ont pas chance de vivre, et nous avons pu aussi manquer d'appuyer sur d'autres noms et d'autres œuvres qui l'eussent mérité. Les observations qu'on voudra nous faire nous aideront à mettre plus au point cet essai d'histoire.

Mais, tel qu'il se présente maintenant aux lecteurs, ce *Manuel* offre une liste d'écrivains et d'œuvres qui nous permettent d'affirmer que notre littérature existe, et qu'elle est en progrès.

S'il était nécessaire, pour que nous puissions nous glorifier d'avoir une littérature, que nous comptions parmi nos poètes des Ronsards ou des Lamartines, parmi nos historiens des Thierry's ou des Thureau-Dangins, parmi nos philosophes des Pascals ou des Brunetières, et parmi nos romanciers des Paul Bourget's ou des Bazins, peu de peuples se pourraient vanter d'avoir de convenables débuts littéraires. Mais cela n'est pas nécessaire, et il suffit pour qu'il y ait chez nous une littérature, qu'il y ait

un esprit et une pensée qui s'expriment avec art. L'art lui-même peut être plus ou moins parfait, et donc la littérature plus ou moins digne de notre admiration, mais s'il existe, on ne peut lui nier sa propre vie, et ce n'est pas à nous qu'il convient de l'ignorer ou de le dédaigner.

Notre littérature existe. Et si elle s'est jusqu'ici développée avec lenteur, et parfois avec des procédés qui accusent son inexpérience, il faut, plutôt que de la supprimer d'un trait d'humeur ou d'un trait d'esprit, savoir reconnaître, avouer et apprécier les causes qui l'ont empêchée d'apparaître plus vite et de mieux s'exprimer.

Nous l'avons dit dès les premières pages de ce *Manuel*, et nous croyons devoir y insister dans cette conclusion, si notre littérature ne produit pas encore les œuvres dont l'esprit canadien est capable, c'est sans doute parce que cet esprit, trop détourné du travail intellectuel par les exigences de la vie pratique et aussi par des habitudes de paresse depuis longtemps contractées, n'est pas encore aujourd'hui assez profondément cultivé. L'esprit humain n'est pas ici au pays de la vie intense. Au lieu qu'en d'autres pays déjà vieux et depuis longtemps pourvus de tout ce qui assure le progrès des arts et des lettres, il y a une sorte d'atmosphère intellectuelle qui entretient et excite la vie de l'esprit, dans notre Canada français où la haute culture littéraire n'a guère été, et souvent n'a pu être assez encouragée, où l'on n'a pas encore franchi pour la formation classique des esprits les limites de l'enseignement secondaire, où les nécessités de la vie économique retiennent et absorbent presque toutes les activités, il y a plutôt une

ambiance de préoccupations utilitaires et partant des désirs de vie facile qui détournent des études personnelles, empêchent de s'accroître assez et de se suffisamment féconder la vie même de l'esprit.

Le niveau de notre formation scientifique et littéraire est bien loin d'être suffisamment élevé. S'apercevoir de cet état de choses ne peut être une impertinence ; et ce n'est pas non plus dénigrer son pays que de le dire, et ce ne peut être pour qui que ce soit fatuité de l'écrire. Au contraire, il importe de le constater souvent et d'y souvent réfléchir pour qu'on ne s'endorme nulle part dans une médiocrité satisfaite. Créer parmi nous un milieu plus intellectuel, et pour cela se préoccuper davantage peut-être d'assurer aux esprits, par l'enseignement supérieur, une plus forte culture, telle doit être notre ambition, et tel est le moyen sûr d'accroître la valeur de notre patrimoine littéraire.

A mesure que s'établiront dans notre province, plus nombreux et plus abondants, les véritables courants de la vie intellectuelle, l'on verra les jeunes plus appliqués à la tâche laborieuse de produire, et secouer la somnolence dont nous avons souvent été coupables. Certes, il en coûte à l'esprit pour finir sa pensée, pour composer ses idées et leur donner la forme qui puisse les recommander au public ; cette application est à la fois pénible et joyeuse ; et c'est pour cela, sans doute, que beaucoup parmi nous qui certainement pourraient écrire, se contentent plutôt de lire. Il ne manque à ces intelligences très belles, et capables de se donner à elles-mêmes, par un effort constant, un développement plus fructueux, il ne manque que l'entraînement et les incitations d'un

milieu plus propre au travail de la pensée. Il ne manque aussi peut-être qu'une plus juste appréciation du rôle et de l'utilité des hommes de lettres.

Comme tout esprit que hante surtout la préoccupation des nécessités quotidiennes, notre esprit canadien est bien près de se contenter d'y pourvoir, et il est trop heureux de s'y complaire et de s'y reposer. Et encore, comme tout esprit que n'a pas affiné une suffisante culture traditionnelle et personnelle, l'esprit canadien ne fait pas toujours assez grand cas de la valeur réelle des formes artistiques de la pensée, et de ceux qui pourraient s'employer à les créer. Non pas qu'il ne soit pas sensible à la beauté littéraire : il est pour cela resté trop français ; il la prise donc, il se laisse par elle facilement séduire et entraîner ; mais incapable souvent de lui-même produire et de faire rayonner cette beauté, il s'en venge, il estime que c'est là un jeu plutôt qu'un art nécessaire auquel il faille beaucoup accorder. Il s'attache trop exclusivement, comme fait l'esprit du vulgaire, à la substance des idées et des choses sans se rendre compte qu'il est difficile, lorsqu'il s'agit de la pensée humaine, d'en distinguer la forme et le fond, et surtout sans comprendre assez que la forme ajoute toujours au fond une valeur décisive et incontestable.

Cependant, en dépit des conditions toutes défavorables qui sont ici faites à l'art et à la littérature, et malgré l'indifférence trop grande que l'on a plus d'une fois montrée pour les œuvres de nos écrivains, notre littérature et nos écrivains s'en vont multipliant les livres, et cherchant à les imposer quand même à l'attention du public. Et nul doute

qu'à mesure que ces livres seront mieux faits, plus remplis des idées qui vivifient les choses, plus enrichis de formes qui assurent aux idées et aux choses une durable existence, notre public s'y intéressera davantage, encouragera d'une façon plus pratique ceux qui osent écrire et qui peuvent orner de quelques œuvres utiles les rayons de notre bibliothèque canadienne.

* * *

L'on peut conclure autre chose encore de ce *Manuel* : c'est à savoir que notre littérature, en général, s'est assez assidûment inspirée de ce qui compose notre vie nationale. Nos écrivains ont le plus souvent compris que traiter des sujets canadiens était pour eux le plus sûr moyen de faire un livre qui fût original. Les sujets sont encore pour nous si nouveaux, que nous fournissent ici l'histoire, les mœurs, et la nature ! Nos historiens, nos poètes, nos romanciers, nos chroniqueurs de toutes sortes, ont donc largement puisé aux sources vives de l'inspiration canadienne ; ils ont fait surgir du terroir les plus belles fleurs de notre littérature.

Si donc il a paru bon que l'on soulevât un jour la question de la "nationalisation" de notre littérature, ce ne pouvait être pour reprocher à nos écrivains d'avoir déserté leur pays et leur histoire ; on l'a fait plutôt sans doute pour réagir contre une habitude trop fréquente de regarder les choses de chez nous à travers des souvenirs de lectures françaises, et de traiter cette matière en imitant trop directement des livres ou des écrivains de France ; on l'a donc fait

pour inviter nos écrivains à rester davantage eux-mêmes, à se créer une plus forte personnalité littéraire, à mieux regarder aussi les choses du sol et de la race, pour en pénétrer davantage leurs œuvres, et pour les mieux raconter et célébrer. Précisée dans ces termes, et enfermée dans ces limites, la thèse de la nationalisation n'a rien que de juste et rien qui ne soit légitime. Beaucoup de nos œuvres, dont les sujets sont canadiens, ne sont pas assez fortes parce qu'il a manqué à leurs auteurs d'avoir suffisamment vu, connu, pénétré tout ce qui est le décor, la substance, l'âme elle-même de notre vie historique et nationale.

Les conditions de plus en plus larges, de plus en plus libres dans lesquelles s'établit chaque jour notre fortune politique ; la prospérité de plus en plus heureuse qui semble désormais promise à nos destinées, et la conscience de plus en plus nette que nous prenons chaque jour du rôle considérable que le Canada jouera demain dans l'histoire de l'Amérique, contribuent déjà puissamment à fixer mieux et plus avant nos esprits sur notre terre canadienne et sur ceux qui l'habitent. Et cela même ne laissera pas d'accroître notre vie personnelle, d'enrichir notre expérience et de fortifier d'autant les œuvres de notre littérature.

C'est, d'ailleurs, pour que notre jeune génération soit plus attentive encore que celles qui l'ont précédée, à toutes les manifestations de notre vie canadienne, économique, politique, artistique et littéraire, que l'on songe à nationaliser dans la mesure où cela se peut faire sans nuire à la formation générale de l'esprit, notre enseignement. Et c'est donc aussi

pour que nos jeunes gens d'aujourd'hui soient moins indifférents que ceux d'hier au sort des lettres canadiennes que l'Université Laval a inscrit notre littérature au programme des examens du baccalauréat. Nous pensons bien que l'espoir des maîtres de notre enseignement secondaire ne sera pas trompé.

Quant à nous, c'est pour aider nos chers étudiants à entrer dans tous ces desseins, et c'est pour les inviter à suivre d'un œil plus attentif la trace de nos variables mouvements littéraires que nous avons préparé ce *Manuel*, et que nous l'avons fait suivre de ces naturelles conclusions. Qu'il nous soit permis de croire que nous ne leur aurons pas été tout à fait inutile.

Table des Matières

Introduction

La race française au Canada. — L'esprit canadien-français. — Notre langue. — Caractères généraux de la littérature canadienne-française. — Division.	1
---	---

Première période

PÉRIODE DES ORIGINES

1760-1820

*CHAPITRE UNIQUE

Les origines tardives. — Premiers centres de vie littéraire : Québec et Montréal. — Les premiers journaux. — La poésie : Joseph Quesnel et Joseph Mermet	11
--	----

Deuxième période

PREMIERS DÉVELOPPEMENTS

1820-1860

CHAPITRE PREMIER

LA PROSE

- Accroissements de l'activité littéraire. — L'éloquence
politique. — Le journalisme : Etienne Parent. —
L'histoire : Michel Bibaud, F.-X. Garneau. 22

CHAPITRE II

LA POÉSIE

- Aucune œuvre importante. — Essais médiocres. —
Joseph Lenoir. 38

Troisième période

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE 1860

1860-1900

CHAPITRE PREMIER

L'HISTOIRE

- Causes du reveil littéraire. — Les historiens : l'abbé
Ferland ; Gérin-Lajoie ; l'abbé Casgrain. 41

CHAPITRE II

LA POÉSIE

Les influences nouvelles. — Octave Crémazie. — Louis Fréchette. — Pamphile Le May. — Wil- liam Chapman. — Alfred Garneau.	53
---	----

CHAPITRE III

LE ROMAN

Philippe Aubert de Gaspé. — Antoine Gérin-Lajoie. — Georges Boucher de Boucherville. — Joseph Mar- mette	66
--	----

CHAPITRE IV

RÉCITS ET CHRONIQUES

Joseph-Charles Taché. — Hubert La Rue. — Fau- cher de Saint-Maurice. — Arthur Buies. — Na- poléon Legendre. — Ernest Gagnon. — Sir Adol- phe Routhier.	77
---	----

CHAPITRE V

LITTÉRATURE PHILOSOPHIQUE ET ÉLOQUENCE

Littérature philosophique. — Publicistes : Jules- Paul Tardivel. — Orateurs politiques et reli- gieux : Honoré Mercier, Adolphe Chapleau, Sir Wilfrid Laurier ; l'abbé Jean Holmes ; l'abbé Louis-Honoré Paquet.	86
--	----

Quatrième période

LA LITTÉRATURE QUI SE FAIT

1900-1917

CHAPITRE PREMIER

LA POÉSIE

Renouveau littéraire. — La Poésie : M. Émile Nelligan ; M. Albert Lozeau ; M. Paul Morin ; Mlle Blanche Lamontagne.	93
--	----

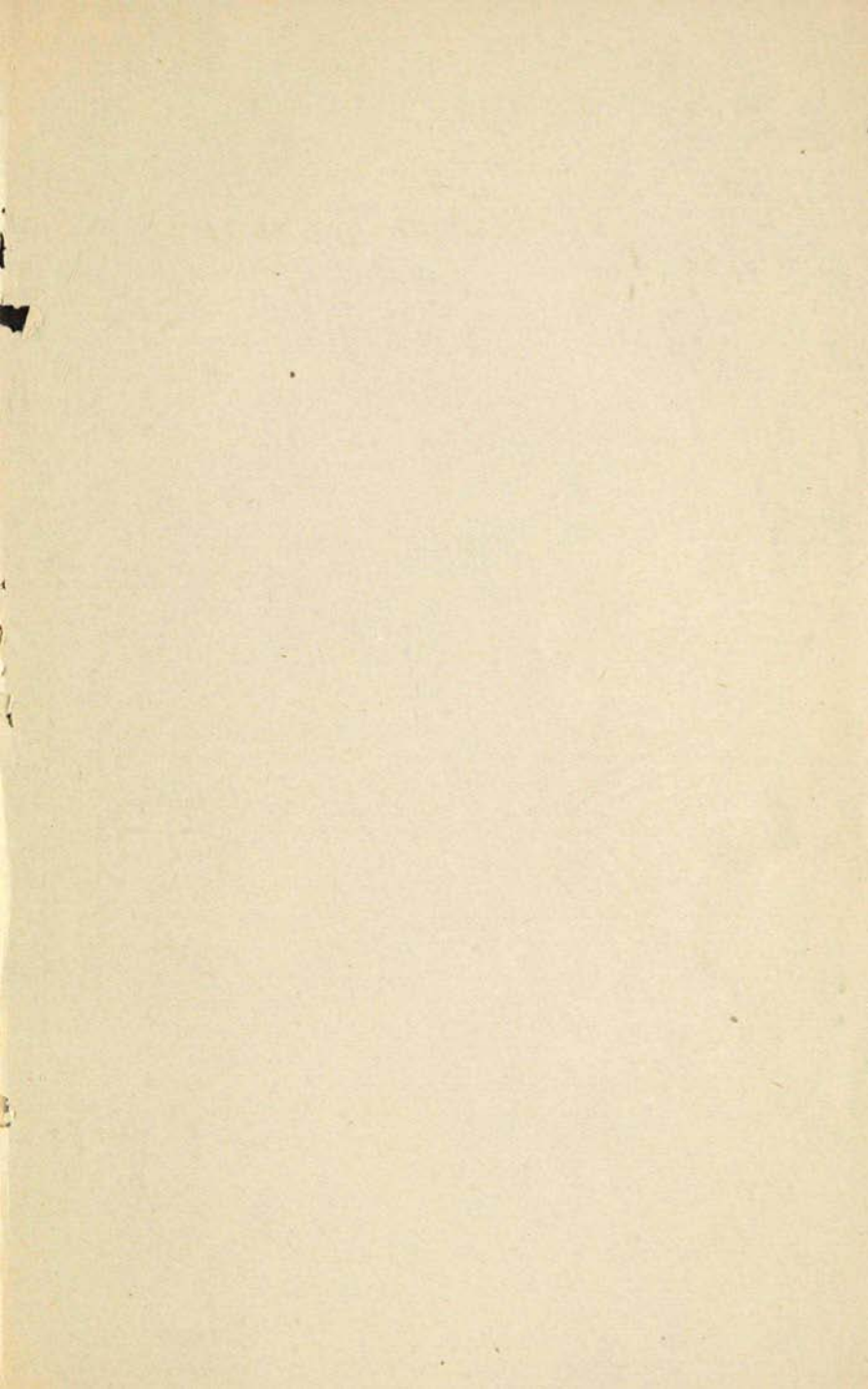
CHAPITRE II

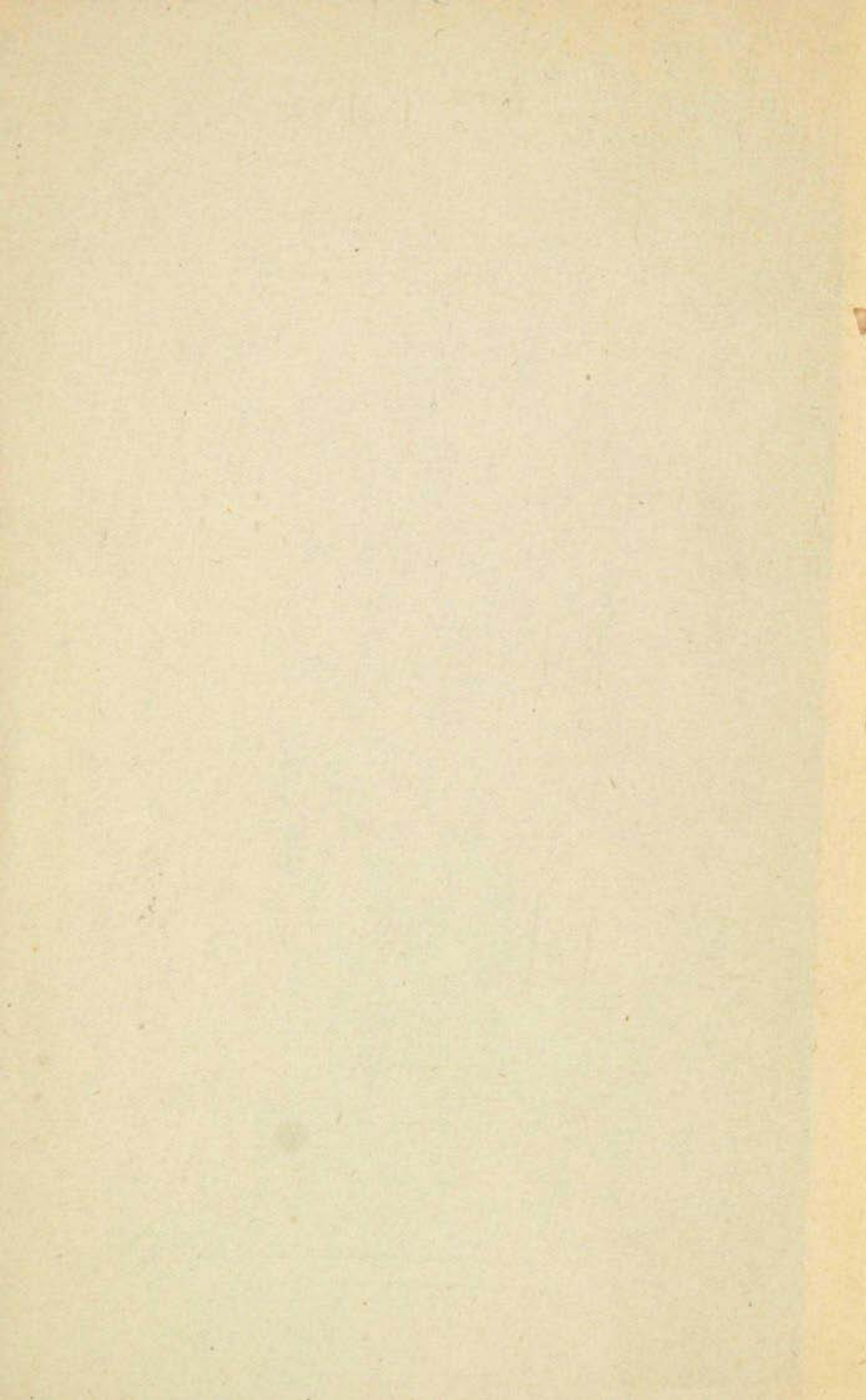
LA PROSE

L'Histoire : M. Thomas Chapais ; M. Alfred De Celles ; M. l'abbé Auguste Gosselin ; M. l'abbé Henri-Arthur Scott ; Mgr Amédée Gosselin.	101
Philosophie et sociologie : Mgr Louis-Adolphe Paquet ; le Père Louis Lalonde ; Edmond de Nevers ; M. Henri Bourassa. — L'éloquence. —	103
Le roman. — Récits et chroniques : M. Adjutor Rivard ; M. l'abbé Lionel Groulx ; M. Léon Lorrain ; Madeleine.	107
La critique littéraire : M. l'abbé Camille Roy ; M. l'abbé Emile Chartier ; Henri d'Arles.	108

CONCLUSION

Notre littérature existe. — Quelques causes de ses imperfections. — La question de sa nationalisation.	109
---	-----





Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: Nov. 2003

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111